

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 7 décembre 2025 / 16 jumada al thani 1447 - N° 3972 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELLADJID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ONU

L'Algérie, un modèle mondial dans la lutte contre les mines antipersonnel : une expertise saluée à New York et Genève

P.24

UNION AFRICAINE

Haddadi : l'Algérie en première ligne pour la paix en Éthiopie

P.24

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025
À 10H30

L'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd invité du Forum DK News

P.2

4^E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP Président Tebboune : la Conférence africaine des start-up, un catalyseur pour l'innovation et l'entrepreneuriat continental

Alger a accueilli hier samedi la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC), un rendez-vous majeur qui confirme le rôle central de l'Algérie dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle continentale. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette édition a été inaugurée au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, qui a ouvert les travaux au nom du président, soulignant l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération africaine fondée sur la durabilité, l'efficacité et la promotion des jeunes talents.

P.3



ALGERIE

L'industrie pharmaceutique trace sa voie vers un leadership continental

P.6

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Djellaoui préside une réunion stratégique sur l'avancement des projets structurants

P.3

CONSEIL DE LA NATION

Adoption historique de la loi de finances 2026 pour soutenir l'investissement et renforcer le pouvoir d'achat des Algériens

P.4

SANTÉ

**LEUCÉMIE MYÉLOÏDE
Une maladie maîtrisée à 90%**

P.p 12-13

FOOTBALL

**COUPE ARABE FIFA 2025 (GR. D / 2^EJ)
L'Algérie se relance face au Bahreïn (5-1)**

P.21



L'OPÉRA D'ALGER «BOUALEM-BESSAÏH»

Alger envoûtée par l'éclat du malouf : Abbas Righi offre une soirée magistrale à l'Opéra Boualem-Bessaïh

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

La Gendarmerie nationale frappe fort et neutralise un réseau criminel transnational spécialisé dans les psychotropes

P.2

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025
À 10H30

L'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd invité du Forum DK News



Le Forum DK News recevra, ce mercredi 10 décembre 2025, l'historien et ancien diplomate Abd-El-Naceur Belaïd, qui animera une conférence consacrée à « L'impact international des manifestations du 11 décembre 1960 ».

Cette rencontre se déroulera au Centre de presse Cherbal Abdelmadjid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun – Alger.

CONSTANTINE
Plan ORSEC : la protection civile renforce sa préparation face aux catastrophes



La direction de la protection civile de la wilaya de Constantine a procédé jeudi à l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC) dans la commune de Hamma Bouziane, dans le nord-ouest de la région.

Cette activation s'inscrit dans le cadre des exercices annuels prévus pour l'année 2025, visant à tester la capacité de réaction des équipes de secours en cas de catastrophes naturelles et d'accidents majeurs.

Dans le cadre de cet exercice de simulation, les équipes de la protection civile ont reproduit un scénario complexe combinant le déraillement d'un train transportant des hydrocarbures, l'explosion d'une citerne et la propagation d'un incendie vers une zone forestière.

L'opération a mobilisé 70 agents spécialisés, neuf camions anti-incendie et cinq ambulances, avec pour objectif d'évaluer la réactivité, la coordination et l'efficacité des interventions dans des situations d'urgence extrêmes.

Le lieutenant Fatali Chebira, responsable de la cellule de l'information et de la communication de la direction, a précisé que ces exercices servent également à perfectionner les méthodes de sauvetage et de prévention, tout en présentant les moyens technologiques et humains disponibles pour répondre rapidement aux situations critiques.

Les autorités locales ont annoncé que ce dispositif sera progressivement étendu à toutes les communes de la wilaya, avec une diversification des exercices adaptée aux spécificités de chaque territoire, renforçant ainsi la résilience des populations face aux risques naturels et industriels.

R.L

Horaire des prières

	Fajr : 06h14	Alger : 18°	08°
	Dohr : 12h39	Oran : 21°	10°
	Aср : 15h12	Annaba : 19°	11°
	Maghréb : 17h31	Béjaïa : 18°	09°
	Isha : 18h58	Tamanrasset : 22°	13°

MÉTÉO

	Alger : 18°	08°	
	Oran : 21°	10°	
	Annaba : 19°	11°	
	Béjaïa : 18°	09°	
	Tamanrasset : 22°	13°	

CHLEF

La BMPJ met fin aux activités d'un dealer et saisit des substances psychotropes

Les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont porté un nouveau coup aux réseaux de trafic de stupéfiants.

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'Oued El Fodda ont procédé, à l'issue d'une enquête minutieuse, à l'interpellation d'un individu impliqué dans la distribution de produits psychotropes dans la région.

Pendant plusieurs jours, les enquêteurs ont mis en œuvre un dispositif de surveillance ciblé, permettant d'identifier un jeune homme dans la vingtaine utilisant son propre domicile comme entrepôt pour stocker des substances interdites.

Suite à la collecte d'éléments suffisants et en coordination avec le parquet compétent, une perquisition légale a été menée.

Celle-ci a permis la découverte et la saisie de 98 comprimés de Prégabatine, soigneusement dissimulés, ainsi qu'une somme d'argent que les policiers considèrent comme directement issue du trafic.

L'opération constitue une nouvelle réussite pour la BMPJ, qui intensifie ses efforts pour enrayer la circulation de produits dangereux dans la région, notamment parmi les jeunes.

Les autorités soulignent l'importance de ces interventions, qui s'inscrivent dans une stratégie globale de lutte contre les réseaux criminels et la propagation des drogues et substances psychotropes.

Le suspect interpellé a été placé sous procédure judiciaire, puis présenté devant les instances compétentes pour répondre des faits qui lui sont reprochés.

Les services de sécurité appellent, par ailleurs, les citoyens à contribuer à la lutte contre ce phénomène en signalant tout comportement suspect, rappelant que la protection de la société contre la criminalité passe aussi par une vigilance collective et une collaboration étroite entre la population et les autorités.

R.L

TIZI OUZOU

3 personnes sauvées de la crue de l'Oued Sebaou dans une opération de sauvetage spectaculaire

Une opération de sauvetage spectaculaire a été menée vendredi par la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, permettant de secourir trois personnes prises au piège par la crue soudaine de l'Oued Sebaou.

L'intervention, déclenchée à 11h30 au lieu-dit Iskawiyene dans le village de Timizar Lougar, a mobilisé l'Unité principale de la Protection civile, renforcée par l'Equipe d'intervention et de recherche en milieux périlleux (GRIMP), ainsi qu'un hélicoptère de sauvetage du Groupe aérien.

Les sauveteurs ont d'abord retiré une première victime du milieu des flots tumultueux, avant de secourir les deux autres personnes dans une seconde phase.

L'opération a été réalisée dans des conditions extrêmement difficiles, caractérisées par la force du courant et des températures glaciales, mettant à l'épreuve le courage et la technique des équipes de secours.

La direction locale de la Protection civile a supervisé l'intervention, qui a été saluée comme un exemple de coordination et de réactivité face aux situations d'urgence.

Cette opération illustre la préparation et la compétence des unités spécialisées dans la gestion des catastrophes naturelles et la protection des populations.

Les efforts combinés du personnel au sol et des moyens aériens ont permis d'éviter une tragédie, soulignant l'importance d'un équipement adapté, de formations régulières et d'une vigilance constante face aux crues et aux intempéries.

R.L

BLIDA

La sûreté de wilaya intensifie les opérations de dégagement des trottoirs pour sécuriser la circulation

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont mené 17 interventions en novembre dernier pour dégager les trottoirs envahis par des clôtures non autorisées et le commerce informel, entravant la circulation et générant des embouteillages. Ces opérations, coordonnées avec les services communaux et de wilaya, ont ciblé notamment les quartiers considérés comme points noirs.

Parallèlement, la brigade de l'urbanisme et de la protection de l'environnement a procédé à l'enlèvement de poteaux métalliques et d'autres obstacles sur la voie publique, tout en dressant 21 dossiers judiciaires contre les contrevenants.

Ces interventions visent à améliorer la fluidité du trafic, à préserver l'environnement et à garantir la sécurité des habitants. La sûreté de wilaya a annoncé que ces campagnes se poursuivront afin de réduire les occupations illégales de l'espace public et de lutter contre les comportements nuisibles à la santé publique et à l'environnement.

R.L

4^e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP Président Tebboune : la Conférence africaine des start-up, un catalyseur pour l'innovation et l'entrepreneuriat continental

Alger a accueilli hier samedi la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC), un rendez-vous majeur qui confirme le rôle central de l'Algérie dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle continentale.

Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette édition a été inaugurée au Centre international des conférences (CIC) Abdellatif-Rahal par le Premier ministre, Sifi Gribhe, qui a ouvert les travaux au nom du président, soulignant l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération africaine fondée sur la durabilité, l'efficacité et la promotion des jeunes talents.

Dans un message adressé aux participants, le président Tebboune a rappelé que la Conférence s'est imposée comme un véritable incubateur pour les start-up africaines, constituant le plus grand espace de rassemblement pour les jeunes créateurs sur le continent.

« Cet événement est une opportunité renouvelée pour l'échange d'expertises et la promotion de l'entrepreneuriat en Afrique », a-t-il affirmé, insistant sur le thème de cette édition : « Pour l'émergence de champions africains ».

Selon lui, ce thème reflète parfaitement le potentiel des jeunes africains, capables de transformer les défis en opportunités et leurs ambitions en réalités économiques, basées sur la connaissance et l'innovation.

Le président Tebboune a également souligné que la Confé-

rence incarne l'esprit d'une Afrique ambitieuse et vise à renforcer la souveraineté technologique du continent. Cette quatrième édition enregistre une participation record, avec la présence de plus de 40 délégations ministérielles, plus de 200 investisseurs et 150 innovateurs venus de l'ensemble de l'Afrique et au-delà.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de membres du gouvernement, de l'ambassadrice Selma Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'Union africaine,

mique réel des pays africains.

L'événement constitue une véritable vitrine pour les start-up et offre un cadre unique pour l'accès aux marchés africains et internationaux, ainsi qu'aux financements internationaux nécessaires à la concrétisation de projets innovants. Depuis sa première édition en 2022, la Conférence africaine des start-up s'est imposée comme un rendez-vous incontournable pour l'innovation et la coopération interafricaine.

Elle constitue une plateforme stratégique pour développer un écosystème technologique intégré et compétitif, permettant aux participants de partager leurs expériences, de nouer des partenariats et d'accéder à des opportunités de croissance et d'investissement.

Cette dynamique contribue également à la consolidation de la souveraineté technologique du continent et à la promotion d'une Afrique capable de transformer son potentiel humain et technologique en véritables leviers de développement durable. Cette édition met en avant le Rwanda en tant que pays invité d'honneur, en reconnaissance des avancées significatives de cette nation dans le domaine de l'innovation.

Elle comprend également des ateliers spécialisés et des activités parallèles portant sur la recherche et l'innovation, la créa-



tion de contenu, la fintech et l'intelligence artificielle, ainsi qu'un espace d'exposition destiné à valoriser les compétences et le talent des jeunes africains dans le domaine technologique.

En consolidant son rôle de hub continental pour l'innovation et l'entrepreneuriat, la Conférence africaine des start-up confirme l'engagement de l'Algérie, sous la présidence de M. Tebboune, à promouvoir le savoir, la créativité

et la technologie comme moteurs de développement économique et social, tout en renforçant les liens de coopération entre les pays africains.

Elle réaffirme la place stratégique du pays dans la construction d'une Afrique ambitieuse et tournée vers l'avenir, capable de transformer son potentiel en succès tangible pour le continent et pour ses jeunes entrepreneurs.

R.N

PARLEMENT

Ralentisseurs non conformes, tunnels en attente et routes stratégiques : l'Etat passe à l'action pour remettre à niveau les infrastructures routières

Le dossier des ralentisseurs anarchiques, des projets routiers en souffrance et des axes stratégiques saturés a occupé une large part de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale, où le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présenté un état des lieux précis, mais surtout une volonté affirmée d'accélérer la cadence.

Face à des interrogations nombreuses et parfois pressantes des députés, le ministre a déroulé une série d'annonces, de décisions concrètes et de mises au point techniques reflétant une mobilisation multisectorielle, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, les collectivités locales et les Walis, pour remettre de l'ordre et répondre aux besoins pressants du réseau routier national.

Au cœur du débat parlementaire : le phénomène des ralentisseurs installés sans aucun respect des normes.

Un problème devenu « réel et préoccupant », selon le ministre, et dont les impacts sur la sécurité routière, la fluidité du trafic et l'intégrité des véhicules ne sont plus à démontrer.

Djellaoui a révélé qu'une instruction conjointe entre son département et celui de l'Intérieur a été adressée aux Walis afin de procéder à un audit général, d'éliminer les ralentisseurs posés de manière anarchique et de mettre en conformité ceux réalisés sans étude préalable. L'objectif est clair : réduire les accidents, harmoniser les infrastructures et rétablir partout un cadre réglementaire unifié, que ce soit sur les routes nationales, départementales ou en milieu urbain.

Le ministre a également été interpellé sur l'un des projets les plus symboliques des blocages administratifs de ces dernières années : le tunnel d'Oued El Oukrif dans la wilaya de Saïda. Présenté comme un ouvrage structurant pour la ville et ses zones de mobilité, le projet souffre depuis son lancement, en 2014, d'une série d'entraves. Djellaoui a reconnu que des études initiales

« immatures et techniquement insuffisantes » ont provoqué retards et arrêts successifs. Pour relancer le chantier sur des bases solides, la Direction des Travaux publics de Saïda a élaboré un nouveau cahier des charges structuré en quatre quotas, afin de mieux organiser le suivi, la réalisation et la prise en charge des aspects techniques les plus délicats. Cette réorganisation marque, selon le ministre, un nouveau départ et un engagement fermé à lever tous les obstacles.

La pression sur les axes stratégiques est également revenue à plusieurs reprises dans les questions des députés, notamment concernant la RN17 reliant Mostaganem aux limites de Mascara.

Cet axe, fortement sollicité par un trafic dense lié aux zones industrielles et aux agglomérations de Mazagran, Hassi Mameche et Ain Nouissi, nécessite un dédoublement urgent pour accompagner la croissance régionale. Djellaoui a confirmé que l'étude du projet est déjà finalisée et prévoit, en plus du dédoublement, la création de rocade pour fluidifier la circulation. Cependant, sa concrétisation se fera progressivement, par tronçons, en fonction des priorités de la wilaya et des disponibilités financières, dans le cadre des prochaines Lois de finances. La séance a également permis au ministre d'annoncer une nouvelle attente dans la wilaya de Boumerdes : la Loi de finances 2026 prend officiellement en charge deux projets de ponts structurants, celui reliant Sidi Daoud à Ben Choud, ainsi que celui destiné à connecter Legata aux Issers.

Deux infrastructures essentielles pour désengorger le trafic, renforcer la continuité territoriale et améliorer l'accès aux zones enclavées. Dans la même dynamique, le ministre a évoqué l'amélioration du réseau entre Djelfa et Ouled Djellal, à travers l'inscription de deux opérations pour la réalisation du pont de l'Oued Djedi, un ouvrage qui facilitera les déplacements entre la commune d'Amoura et celle de Ras El Maaad. Cet investissement contribuera à ré-

duire l'isolement de certaines localités et à fluidifier la mobilité dans un espace géographique où les distances restent longues et les infrastructures souvent limitées.

Une autre partie des échanges a porté sur la wilaya de Mila, où deux projets majeurs étaient en attente : le dédoublement de la RN79 entre Mila et Ferdjioua, et l'amélioration de la liaison routière entre Mila et Jijel.

Djellaoui a précisé que l'étude du dédoublement du tronçon reliant les limites de Constantine à celles de Jijel, sur près de 31,7 km, a été finalisée.

Un premier segment de 8,3 km a déjà été inscrit dans la Loi de finances 2026 et sera réalisé en priorité. Le reste suivra dans les prochaines Lois de finances, selon un plan de prise en charge progressive.

S'agissant de l'axe Mila–Ferdjioua, le ministre a assuré qu'il sera lui aussi traité par étapes, conformément aux capacités budgétaires et à l'importance croissante de cet itinéraire pour la mobilité régionale.

De la lutte contre les ralentisseurs anarchiques à la modernisation des grands axes structurants, en passant par la relance de projets en difficulté, Abdelkader Djellaoui a livré une feuille de route précise et volontariste.

Ses réponses traduisent une volonté de rationaliser, planifier et accélérer le développement des infrastructures routières, en s'appuyant sur une coordination étroite entre les institutions et un suivi plus rigoureux des études techniques. Au-delà des annonces, ce sont surtout des engagements concrets que les usagers de la route, les collectivités et les acteurs économiques attendent.

Avant les décisions inscrites dans la Loi de finances 2026 et les projets structurants, le ministère promet une nouvelle dynamique « celle d'un réseau routier modernisé, mieux sécurisé et enfin capable d'accompagner la mobilité d'une Algérie en pleine transformation ».

TRAVAUX PUBLICS Abdelkader Djellaoui préside une réunion stratégique sur l'avancement des projets structurants

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a dirigé jeudi une réunion de travail consacrée au suivi des projets structurants à impact socio-économique du pays. La rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner l'état d'avancement de plusieurs chantiers clés et d'évaluer les mécanismes permettant leur achèvement dans les délais impartis, selon un communiqué officiel. Au cours de cette session, les participants ont passé en revue les projets majeurs dans le secteur ferroviaire, des autoroutes, des ports et du transport guidé, chacun présentant des enjeux stratégiques pour le développement économique national.

Un exposé détaillé a permis de mettre en lumière les obstacles techniques et administratifs entravant la réalisation des travaux, ouvrant la voie à des solutions pratiques pour accélérer la cadence des opérations.

Le ministre Djellaoui a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents acteurs, d'assurer une planification rigoureuse et de mobiliser les ressources disponibles afin de respecter les échéances fixées.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouvernement de donner un nouvel élan aux projets structurants, garants d'une croissance durable et de la création d'emplois dans plusieurs régions du pays. La réunion a également permis de rappeler l'importance du suivi régulier et du contrôle rigoureux de l'exécution des projets pour garantir leur impact socio-économique optimal.

R.N

CONSEIL DE LA NATION

Adoption historique de la loi de finances 2026 pour soutenir l'investissement et renforcer le pouvoir d'achat des Algériens

Le Conseil de la nation a franchi jeudi une étape majeure dans la gouvernance économique nationale en adoptant à une majorité écrasante le texte de la loi de finances pour l'année 2026, un texte porteur de perspectives stratégiques pour l'ensemble du pays.

La séance plénière, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que de plusieurs membres du gouvernement.

Cette adoption marque le point de départ d'une dynamique visant à stimuler l'investissement, soutenir l'activité économique et consolider le pouvoir d'achat des citoyens.

Dans son allocution à l'issue du vote, le président du Conseil de la nation a souligné que cette loi, qui prévoit des dépenses budgétaires record dépassant 17.000 milliards de dinars algériens (soit près de 135 milliards de dollars), s'inscrit pleinement dans la politique de développement portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Nasri a rappelé que la loi de finances constitue un cadre stratégique essentiel pour réguler les équilibres socioéconomiques, maîtriser le déficit, rationaliser l'utilisation des deniers publics et garantir la stabilité économique du pays tout en préservant les transferts sociaux et la protection du pouvoir d'achat.

Lors de son intervention, M. Nasri a également insisté sur l'importance de respecter les délais d'exécution des projets structurants en cours dans plusieurs régions du territoire national.

Il a exhorté les entreprises en charge de ces réalisations à renforcer la cadence des travaux afin de garantir la concrétisation des objectifs tracés par l'État et d'assurer une efficacité optimale dans la mise en œuvre des infrastructures stratégiques.

Le ministre des Finances, Abdelkrim



Bouzred, a salué les débats constructifs et les interventions des sénateurs qui ont contribué à enrichir le texte final de la loi de finances.

Il a appelé l'ensemble des acteurs économiques et administratifs à respecter scrupuleusement ses dispositions et à mettre en œuvre les budgets alloués, en particulier ceux ayant un impact direct sur le quotidien des citoyens, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'investissements productifs ou de programmes sociaux.

Le ministre a souligné la nécessité pour les services de l'État de faire preuve de rigueur, d'efficacité et de professionnalisme afin de concrétiser les ambitions économiques et sociales de cette loi majeure. Noureddine Tadj, président de la Commission des affaires économiques et financières au Conseil de la nation, a

qualifié cette adoption d'étape clé dans le processus de transformation économique que connaît l'Algérie.

Selon lui, les politiques mises en œuvre par les hautes autorités ont permis au pays de passer d'une économie dépendante des ressources naturelles à une dynamique de diversification économique nationale, saluée par les institutions financières internationales. La loi de finances 2026 contient des mesures visant à renforcer la transparence, à lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale, tout en intégrant des dispositions sociales destinées aux catégories vulnérables.

Parmi les initiatives majeures, la loi prévoit l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et la promotion de onze nouvelles circonscriptions administratives en wi-

lays à part entière, renforçant ainsi le développement local et rapprochant l'administration du citoyen.

Noureddine Habib, rapporteur de la Commission, a rappelé que ces mesures s'inscrivent dans la vision ambitieuse d'une « Algérie nouvelle et victorieuse », orientée vers la consolidation de l'investissement productif, le développement des infrastructures stratégiques, le soutien à la sécurité énergétique et alimentaire, ainsi que l'amélioration des services publics et la justice sociale.

Le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, Saad Arous, a également souligné que la loi de finances constitue un choix stratégique stable, associant réforme financière, élargissement de l'investissement public et soutien aux populations nécessiteuses, tout en maintenant la stabilité économique et la solidité des grands équilibres financiers.

Selon lui, cette loi reflète les constantes de l'État et ses orientations stratégiques, notamment en matière de sécurité alimentaire et hydraulique, et traduit la volonté des autorités de consolider les bases d'une croissance durable et compétitive pour l'économie nationale.

L'adoption de la loi de finances 2026 par le Conseil de la nation marque ainsi une étape cruciale dans la gouvernance économique et sociale du pays, offrant un cadre solide pour la réalisation des projets structurants, le soutien à l'innovation, la promotion de l'investissement et la protection des citoyens, tout en consolidant la stabilité macroéconomique et les équilibres financiers de l'Algérie.

R.N

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un Code de la route réinventé pour mettre fin au « terrorisme routier »

L'Algérie s'engage dans une refonte d'ampleur de son dispositif de sécurité routière avec la présentation d'un projet de Code de la route entièrement revisité, inscrit dans une ambition claire : stopper l'hémorragie humaine et économique causée par l'insécurité routière.

Élaboré par le ministère de l'Intérieur, ce texte monumental de 190 articles, révélé par plusieurs médias nationaux, trace les contours d'une rupture législative inédite.

Il promet une action plus ferme, plus structurée et plus cohérente face à un phénomène que les autorités qualifient désormais de véritable « terrorisme routier ».

Le projet consacre d'abord une refonte complète de la classification des infractions.

Les contraventions sont désormais réparties en quatre catégories, auxquelles s'ajoutent les délits et crimes pour les cas les plus graves.

Cette hiérarchie renouvelée permet d'établir une cohérence entre la gravité du comportement et la sévérité de la sanction.

Les amendes connaissent une réévaluation notable : de 4 000 DA pour les violations jugées légères, comme le non-respect des passages piétons ou l'absence de documents du véhicule, à 15 000 DA pour les manquements les plus dangereux parmi les contraventions, notamment la non-observation des panneaux d'arrêt, le défaut d'éclairage nocturne ou l'usage inapproprié du corridor de secours.

La grille intègre également les excès de vitesse, les transformations non autorisées du véhicule et toutes les formes de conduite inadaptée susceptibles de mettre en danger la vie d'autrui.

Mais c'est surtout en matière de responsabilité pénale que le texte introduit un changement profond, marqué par une volonté d'inflexion sévère face aux atteintes à la vie et à l'intégrité physique.

Pour la première fois, le Code fixe des peines d'emprisonnement nettement alourdis pour les cas d'homicide involontaire commis au volant.

Celles-ci varient d'un à cinq ans pour les conducteurs

ordinaires et peuvent atteindre sept ans lorsqu'il s'agit de poids lourds ou de véhicules de transport collectif.

Les circonstances aggravantes, telles que la fuite après l'accident, la conduite avec un permis suspendu ou le recours au téléphone portable au volant, font grimper les peines jusqu'à dix ans.

Les situations impliquant alcool ou stupéfiants sont sanctionnées encore plus sévèrement : les conducteurs professionnels encourront jusqu'à douze ans de prison.

Le maximum prévu « vingt ans de réclusion » s'applique lorsque plusieurs décès résultent d'un accident aggravé, en particulier dans les cas impliquant des transports collectifs.

La réforme élargit également le champ de la responsabilité au-delà du seul conducteur.

Le projet introduit un principe inédit : tout acteur de la chaîne de sécurité routière peut être tenu pénallement responsable en cas de défaillance lourde ayant entraîné un accident mortel.

Les centres de contrôle technique, les experts miniers ou les auto-écoles dont les certificats ou permis auraient été délivrés irrégulièrement pourront être poursuivis.

Les fabricants, importateurs ou distributeurs de pièces defectueuses verront également leur responsabilité engagée si ces produits sont à l'origine d'un sinistre. Même les entreprises chargées de la réalisation ou de l'entretien des infrastructures routières devront répondre civilement des accidents liés à des défauts de conception ou à un entretien négligé.

L'objectif est clair : instaurer une chaîne de vigilance totale pour réduire, voire éliminer, les défaillances humaines, techniques ou administratives.

La lutte contre la conduite sous influence occupe une place centrale dans ce projet.

Considérée comme l'une des causes majeures des accidents mortels, elle est désormais ciblée par un arsenal rigoureux.

Le texte rend obligatoires les analyses de dépistage d'alcool et de stupéfiants lors de l'obtention ou du renouvellement du permis.

Les conducteurs professionnels « poids lourds, transports en commun, taxis ou transport scolaire » seront soumis à des tests systématiques lors de l'embauche et à des contrôles périodiques.

Toute tentative de refus sera assimilée à une conduite sous influence, entraînant les mêmes sanctions.

La gestion du permis de conduire est elle aussi profondément remodelée.

Une période probatoire obligatoire de deux ans est instaurée pour tout nouveau conducteur, période durant laquelle il sera interdit d'obtenir une nouvelle carte grise.

En cas d'homicide involontaire, l'annulation du permis devient automatique, particulièrement pour ceux se trouvant encore en phase probatoire.

Le projet introduit également des mesures techniques destinées à améliorer la sécurité des véhicules : interdiction stricte des films occultant sur les vitres, obligation d'équiper les poids lourds et les transports collectifs d'un chronotachygraphe, outil permettant de contrôler la vitesse et le temps de conduite.

Pour donner un cadre institutionnel solide à ce nouveau dispositif, le projet prévoit la création d'un Conseil national de la sécurité routière chargé de définir la stratégie globale, d'une Délégation nationale responsable de son exécution et de cellules communales de veille, chargées d'identifier les points dangereux et d'intervenir rapidement.

Cette architecture donne à la sécurité routière un caractère transversal, associant prévention, contrôle rigoureux et sanctions dissuasives.

À travers cette réforme ambitieuse, l'Algérie espère rompre avec des décennies de tragédies routières et instaurer une culture de discipline, de responsabilité et de respect de la vie humaine.

Le projet marque une volonté affirmée de doter le pays d'un arsenal moderne et efficace pour faire barrage au fléau meurtrier qui endeuille chaque année des milliers de familles et coûte des milliards à l'économie nationale.

R.N

EL-OUED**El Mahdi Oualid impulse une nouvelle dynamique de financement et de modernisation agricoles**

La wilaya d'El Oued a été, jeudi, le théâtre d'une importante séquence gouvernementale dédiée au renforcement de la dynamique agricole nationale.

En marge de la célébration du 51^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en lumière l'un des axes stratégiques les plus sensibles du secteur : la diversification des mécanismes de financement dédiés aux agriculteurs.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'adapter les outils de financement aux besoins réels du terrain, estimant que la nouvelle orientation du secteur repose sur la recherche active de solutions modernes et flexibles, capables de répondre aux impératifs d'investissement agricole, qu'il s'agisse de productions végétales ou animales.

À ce propos, il a évoqué deux pistes « prioritaires et déjà en réflexion », à savoir le microcrédit et le capital-investissement, considérés comme des leviers capables de dynamiser l'entrepreneuriat agricole, notamment chez les jeunes exploitants. La mo-



dernisation du secteur passe également par la numérisation progressive des processus agricoles, une orientation que le ministre a qualifiée de « méthodique », visant à améliorer la transparence, la traçabilité et l'efficacité de la gestion agricole nationale. Lors de son déplacement dans la commune de Guemmar, Yacine El-Mahdi Oualid a inspecté un projet majeur : une

structure moderne de stockage de céréales, intégrée dans un programme global comptant 30 installations similaires pour une capacité totale de 100.000 tonnes à l'échelle de la wilaya. Le ministre a appelé à accélérer les travaux afin de respecter les délais contractuels et a souligné l'importance de créer de nouveaux périmètres dédiés à la céréaliculture, secteur considéré comme

stratégique pour la sécurité alimentaire. Cette visite s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'UNPA, Abdellatif Dilmî, ainsi que du ministre de l'Hydraulique Taha Derbal et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amel Abdellatif, soulignant ainsi la dimension intersectorielle de la démarche engagée.

R.R

TINDOUF**Une Université en pleine mutation pour devenir le moteur du développement régional**

L'Université « Ali-Kafi » de Tindouf s'apprête à franchir un tournant décisif dans son évolution, à la faveur d'une dynamique nationale qui place l'enseignement supérieur au cœur du développement territorial.

En visite de travail jeudi dans cette wilaya du Sud-Ouest, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a réaffirmé la volonté de son département d'accompagner l'établissement dans sa nouvelle mission stratégique : former des compétences pointues, directement adaptées aux besoins économiques, industriels et sociaux de la région, et en faire un véritable levier de croissance et d'innovation.

Dès les premiers échanges avec les responsables locaux et universitaires, le ministre a mis l'accent sur l'ouverture prochaine de filières répondant aux spécificités de Tindouf, en particulier celles liées au gigantesque projet minier de Gara Djebilet.

L'ingénierie minière, la prospection, l'exploitation et les métiers associés à la chaîne de valorisation du fer seront désormais au cœur de l'offre de formation, afin de doter la région d'experts capables d'accompagner les investissements structurants.

Les secteurs de l'éducation et du paramédical, essentiels pour le fonctionnement et le rayonnement de cette wilaya en pleine croissance, figureront également parmi les priorités.

En parcourant les projets réalisés par les étudiants, Kamel Baddari a mis en avant l'importance de transformer l'innovation universitaire en moteur économique.

Il a souligné que les porteurs de projets bénéficieront d'une part significa-

tive des revenus générés par la commercialisation de leurs programmes ou de leurs solutions technologiques.

Une démarche pensée pour installer un « cercle vertueux » où l'étudiant, l'université et l'économie nationale tirent profit de la créativité des jeunes talents, qu'il s'agisse de start-ups, de micro-entreprises, ou de partenariats avec le secteur privé.

Pour le ministre, cette vision traduit l'ambition de hisser l'université algérienne au rang d'acteur économique stratégique.

Dans la continuité de sa visite, le ministre a annoncé l'inspection de plusieurs infrastructures universitaires phares, telles que l'incubateur, le bureau de liaison université-entreprise, le centre de développement de l'entrepreneuriat et la Maison de l'intelligence artificielle.

Il a indiqué que ces structures joueront un rôle déterminant dans l'émergence d'un écosystème de recherche appliquée et d'entrepreneuriat innovant.

Une réunion d'évaluation avec la communauté universitaire est également prévue afin d'ajuster les programmes pédagogiques, renforcer la coordination des projets et améliorer l'intégration des diplômés dans le marché du travail.

L'un des moments forts de la visite a été l'annonce du ministre concernant la promotion du Centre universitaire « Ali-Kafi » au rang d'université à part entière.

Une décision qui représente, selon lui, la concrétisation directe du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire de l'université un instrument

central du développement national.

Pour Kamel Baddari, cette promotion n'est pas seulement symbolique : elle offre à Tindouf les moyens d'accompagner sa propre trajectoire de croissance, de renforcer ses capacités scientifiques et de devenir une plate-forme de création de richesses.

Le ministre a assuré que l'Algérie se dirige, à l'horizon 2027, vers des indicateurs économiques et sociaux confirmant son statut de pays émergent.

Dans cette perspective, l'Université de Tindouf est appelée à jouer un rôle moteur en transformant les ressources naturelles de la région en véritable puissance productive.

Qu'il s'agisse de la filière minière, de la valorisation agricole, de l'environnement, de l'eau ou des énergies renouvelables, l'établissement devra mobiliser ses étudiants, ses enseignants et ses chercheurs pour proposer des solutions concrètes aux défis locaux.

Selon Kamel Baddari, l'objectif majeur est de bâtir une université de « quatrième génération », totalement ouverte sur son environnement, capable de comprendre les besoins de la société et de proposer des réponses innovantes.

L'établissement devra ainsi consolider ses partenariats nationaux et internationaux, encourager la coopération entre ingénieurs, chercheurs et entreprises, et attirer des étudiants issus de diverses régions d'Algérie, voire du continent africain.

L'université est appelée, dans cette vision, à devenir une force douce capable d'influencer positivement la vie sociale, économique et culturelle des habitants de Tindouf. Au cours de la vi-

EL TARF**Le marathon écologique de la jeunesse mobilise et sensibilise aux enjeux environnementaux**

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a donné vendredi le coup d'envoi du marathon écologique de la jeunesse près du lac Tonga, dans la commune d'El Kala, à l'occasion de la Journée mondiale du volontariat. Organisé sous le slogan « Pour une conscience écologique plus forte et un environnement plus propre », l'événement a réuni de nombreux jeunes venus de différentes wilayas, qui ont parcouru 7 km le long du lac, depuis les berges jusqu'au rond-point de Souarakh.

Dans le cadre de sa visite, le ministre a souligné la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à faire des jeunes le pivot du développement national, et a salué leur engagement concret dans la protection de l'environnement et le volontariat.

Il a également récompensé le président de l'association « Algérie verte », Fouad Maali, pour son rôle dans la campagne de plantation d'un million d'arbres en octobre dernier.

Le ministre a supervisé le lancement d'une campagne locale de plantation de 10 000 arbustes avec des jeunes volontaires, tout en visitant l'exposition de l'auberge de jeunesse Tonga, présentant des innovations et initiatives dans des domaines variés tels que l'intelligence artificielle, la musique, l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes.

Les dix premiers du marathon ont été honorés par des médailles et des prix symboliques, renforçant la dimension ludique et éducative de l'événement.

Cette initiative illustre la volonté des autorités et des jeunes de faire de la protection de l'environnement un pilier du développement durable, tout en favorisant l'engagement citoyen et la sensibilisation aux enjeux écologiques à travers tout le pays.

R.R

site, plusieurs conventions stratégiques ont été signées.

Elles concernent l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique, la Chambre de commerce et d'industrie « Tafaghout », la filiale locale de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, ainsi que l'établissement « International Academy » spécialisé dans la formation en anglais destinée aux enseignants et aux étudiants.

Une convention supplémentaire a été conclue avec la Chambre de l'artisanat et des métiers, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles collaborations en matière de formation professionnelle et de valorisation des savoir-faire locaux.

Kamel Baddari a également procédé à l'inspection des structures de soutien à l'innovation, supervisé une campagne de reboisement au sein de l'Université de Tindouf et rencontré de jeunes porteurs de projets innovants.

Des distinctions ont été remises à des créateurs de start-ups, de micro-entreprises et à des étudiants ayant obtenu le label « Label », témoignant de la vitalité de la jeunesse universitaire de la région.

Au terme de cette visite dense et constructive, le ministre a réaffirmé l'engagement de son secteur à soutenir l'Université de Tindouf pour en faire un pôle régional de connaissance, d'innovation et de développement durable.

L'établissement est désormais appelé à jouer un rôle structurant dans la transformation économique de la région, en offrant à ses jeunes les moyens d'être non seulement des apprenants, mais des acteurs de changement.

R.R

OUM EL BOUAGHI

L'Algérie franchit un cap avec une première exportation pharmaceutique vers Oman et la Chine

L'Algérie vient d'enregistrer une avancée majeure dans sa stratégie d'ouverture économique et de diversification de ses exportations à travers l'envoi, depuis la wilaya d'Oum El Bouaghi, d'une première cargaison de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques vers le Sultanat d'Oman et la Chine.

Cette opération signe une nouvelle étape dans l'essor du secteur pharmaceutique national, appelé à jouer un rôle central dans la consolidation de la sécurité sanitaire régionale et dans l'expansion des échanges économiques entre l'Algérie et ses partenaires internationaux.

Le groupe « IMGSA », acteur majeur du secteur à Oum El Bouaghi, a supervisé cette première opération saluée tant par les autorités locales que par les représentants des pays partenaires.

Deux accords économiques ont été conclus entre l'Algérie et Oman, témoignant d'une volonté bilatérale de renforcer les échanges et de développer de nouvelles opportunités d'investissement.

L'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saif Rashid Al-Badai, a exprimé sa satisfaction en soulignant qu'il s'agit d'une ini-



tative représentative du potentiel économique algérien, fruit d'un long travail de concertation et de coordination entre les parties impliquées.

Dans le même élan, le groupe IMGSA a procédé à l'exportation de sa première cargaison de caoutchouc naturel vers la Chine, illustrant l'élargissement progressif de sa gamme de produits destinés à l'exportation.

Le représentant chinois présent lors de l'opération a mis en avant l'importance stratégique de cette première livraison, laissant entrevoir une intensification des partenariats commerciaux entre les deux pays. Selon le PDG du groupe, deux conteneurs ont été expédiés vers Oman, tandis qu'un premier conteneur a été envoyé en Chine, suivi d'un second prévu dix jours plus tard.

Un autre conteneur est également destiné au Yémen, confirmant l'ouverture du groupe sur plusieurs marchés du Moyen-Orient et d'Asie.

En parallèle, le groupe chinois partenaire a exprimé son intérêt pour une exportation mensuelle de carbonate de calcium liquide en provenance d'Algérie, avec un volume annuel estimé à 500 tonnes.

Cette dynamique témoigne de la capacité de l'industrie pharmaceutique algérienne à atteindre les standards internationaux, à s'adapter aux besoins spécifiques des marchés étrangers et à proposer des produits compétitifs.

Au-delà de l'impact économique, cette opération contribue au rayonnement de l'Algérie sur la scène régionale et internationale, confirmant la volonté du pays de diversifier ses exportations et de valoriser un secteur stratégique en pleine expansion.

R.E.

ALGÉRIE

L'industrie pharmaceutique trace sa voie vers un leadership continental

L'industrie pharmaceutique algérienne vit une phase d'essor remarquable qui redessine en profondeur le paysage national du médicament. Longtemps dépendante des importations et confrontée à des fragilités structurelles, elle s'impose aujourd'hui comme l'un des secteurs économiques les plus dynamiques du pays, soutenu par une stratégie publique claire, une montée en puissance des capacités locales et une vision résolument tournée vers l'Afrique.

Les chiffres, les projets en cours et les perspectives laissent entrevoir un changement d'échelle qui pourrait placer l'Algérie au rang de pôle pharmaceutique régional incontournable.

Le pays dispose désormais de 230 unités de production et de plus de 780 lignes opérationnelles, un capital technologique et industriel qui témoigne d'un véritable saut qualitatif.

Cette dynamique est portée par une ressource humaine abondante et hautement qualifiée : les universités algériennes forment chaque année des milliers de biologistes, de chimistes, de pharmaciens et de professionnels capables d'intégrer les chaînes de valeur du médicament.

S'y ajoutent des cadres et investisseurs installés à l'étranger qui manifestent, de plus en plus, leur volonté de mettre leur expertise au service du développement national. Autant de paramètres qui confèrent à l'Algérie les arguments nécessaires pour aspirer à devenir un hub pharmaceutique crédible et compétitif.

Selon l'Inspecteur général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Nacer Hammani, cette montée en puissance s'accompagne d'une série de réformes destinées à consolider les acquis et à corriger les lacunes constatées ces dernières années, notamment dans la régulation et la distribution du médicament.

Intervenant sur les ondes de la Radio chaîne 1, il a annoncé que la réglementation encadrant la distribution sera bientôt révisée, après cinq années d'évaluation approfondie qui ont permis d'aboutir à un nouveau cahier des charges aujourd'hui finalisé et déposé au Secrétariat général du gouvernement.

Cette réforme est censée moderniser la chaîne logistique, renforcer la transparence et assurer une présence plus homogène du médicament sur tout le territoire national. Le responsable a également révélé qu'une centaine de

projets d'usines sont actuellement à l'étude. Ces initiatives portent en priorité sur la fabrication de matières premières, un segment stratégique encore insuffisamment maîtrisé par les producteurs algériens.

L'enjeu est d'autant plus important que la matière première pharmaceutique représente souvent le principal coût de production et constitue la clé de l'autonomie industrielle.

Les projets soumis concernent notamment les hormones, les vaccins, les anticancéreux, les traitements cardiovasculaires et divers dispositifs médicaux essentiels. Plusieurs exemples concrets illustrent cette nouvelle orientation.

A Sétif, deux unités spécialisées dans la fabrication de matières premières destinées aux traitements contre le cancer et les maladies cardiaques sont en voie d'approbation.

À Médéa, le groupe public Saidal, longtemps considéré comme le fleuron national du secteur, s'apprête à relancer son usine pour reprendre la production de substances actives destinées à certains antibiotiques.

Afin d'accompagner cette relance, le ministère a fait appel à d'anciens cadres retraités dont le savoir-faire démeure précieux pour former une nouvelle génération de techniciens et d'ingénieurs.

Parallèlement, l'effort de production nationale a permis d'enregistrer une amélioration notable dans la disponibilité des médicaments sur le marché.

Selon M. Hammani, les tensions qui avaient marqué certains segments sont désormais résorbées, confirmant le virage effectué vers une réelle autosuffisance.

Ce résultat s'inscrit dans les objectifs fixés par le ministère : réduire fortement la dépendance extérieure, stabiliser l'approvisionnement et sécuriser les besoins du système de santé.

Et les indicateurs économiques parlent d'eux-mêmes : la facture d'importation du médicament, qui dépassait les 2 milliards de dollars il y a quelques années, a été réduite de moitié pour atteindre près d'un milliard aujourd'hui.

Mais les ambitions de l'Algérie ne s'arrêtent pas à la satisfaction du marché interne.

Le pays s'engage désormais dans une stratégie offensive d'exportation, notamment vers les marchés africains et arabes.

ORAN

Dix nouveaux projets industriels étudiés pour dynamiser l'investissement et renforcer l'économie locale

La wilaya d'Oran a récemment pris une initiative décisive pour stimuler le développement économique local en examinant de manière approfondie dix nouveaux projets d'investissement industriel.

La réunion, tenue jeudi soir et présidée par le wali, Ibrahim Ouchene, a réuni des représentants de plusieurs services publics et institutions, dont l'industrie, l'urbanisme, l'architecture et le bâtiment, l'énergie et l'agriculture, ainsi que les présidents des assemblées populaires communales et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

L'objectif principal de cette rencontre était d'évaluer l'avancement des projets, d'identifier les contraintes rencontrées et de proposer des solutions concrètes et adaptées afin de faciliter leur réalisation.

Le wali a insisté sur l'importance d'accompagner les investisseurs et de lever les obstacles administratifs pour garantir le respect des délais d'exécution, soulignant que ces mesures traduisent l'engagement des autorités locales à soutenir l'investissement et à encourager les initiatives économiques. « Notre objectif est de créer un environnement d'investissement favorable, capable d'attirer davantage d'investisseurs et de renforcer le tissu industriel local », a précisé M. Ouchene. La commission a également annoncé la poursuite du recensement des projets rencontrant des difficultés, afin de leur assurer un suivi rigoureux et un traitement rapide. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des directives nationales visant à simplifier les procédures administratives, réduire la bureaucratie et offrir un cadre juridique et organisationnel clair aux investisseurs.

L'importance d'une coordination interservices a été soulignée tout au long de la réunion. Les participants ont souligné que l'efficacité de ces projets dépend fortement de la synergie entre les différents acteurs institutionnels et de la disponibilité d'un accompagnement technique et administratif approprié.

Les discussions ont notamment porté sur les mécanismes de financement, la sécurisation foncière, la planification des infrastructures et l'optimisation des ressources énergétiques et humaines.

A travers ces initiatives, la wilaya d'Oran entend consolider son attractivité économique, dynamiser son tissu industriel et créer un climat propice à l'investissement. Les projets en question couvrent plusieurs secteurs stratégiques, et leur réalisation contribuera à générer des emplois, à renforcer la compétitivité locale et à stimuler l'innovation.

L'approche adoptée par la commission reflète une volonté claire d'inscrire le développement industriel dans une perspective durable et intégrée, en alignant les efforts des autorités locales sur les besoins réels du marché et les ambitions nationales en matière de croissance économique.

R.E.

Cette orientation est renforcée par la « Déclaration d'Algérie », adoptée récemment, qui constitue une véritable feuille de route pour intensifier les échanges pharmaceutiques sur le continent.

L'un des objectifs fixés dans ce cadre est d'assurer une autosuffisance africaine de 50 % d'ici 2035, contre seulement 5 % actuellement. Une projection qui ouvre un large champ d'opportunités pour les entreprises algériennes, surtout que le pays abrite déjà plus du tiers des unités de production pharmaceutique existant en Afrique.

Dans ce contexte, l'Agence algérienne du médicament a signé deux premiers accords de coopération avec les agences du médicament tanzanienne et sénégalaise. Ces partenariats visent à harmoniser certaines procédures, faciliter la circulation des produits, accélérer les enregistrements et permettre un échange de savoir-faire.

Ils constituent une étape importante dans la stratégie de pénétration des marchés africains, souvent freinée par des exigences réglementaires variables ou des circuits logistiques complexes.

À travers ces accords, l'Algérie entend se positionner à la fois comme un fournisseur fiable et comme un partenaire technique capable de contribuer à l'essor des industries locales.

Dans le même esprit, une usine implantée à Oran vient d'exporter pour près d'un million d'euros de dispositifs médicaux vers la République du Congo, illustrant le potentiel grandissant du pays dans des segments industriels à forte valeur ajoutée.

D'autres entreprises s'apparentent à suivre la même voie, portées par une meilleure compétitivité et une volonté politique affirmée de promouvoir l'exportation non hydrocarbure.

L'industrie pharmaceutique algérienne vit donc un moment charnière. Adossée à des réformes réglementaires, à une expansion industrielle soutenue et à une orientation stratégique claire vers l'Afrique, elle semble désormais prête à franchir un nouveau palier.

La conjugaison des capacités locales, de la détermination des producteurs, de l'engagement des pouvoirs publics et de la dynamique continentale pourrait transformer l'Algérie en acteur incontournable du médicament en Afrique. Un horizon qui, progressivement, prend forme.

R.E.

MOSCOU**Les réserves internationales de la Russie atteignent un niveau record**

La Russie poursuit son ascension financière malgré un contexte géopolitique mondial marqué par la volatilité économique.



La Banque centrale russe a annoncé que les réserves internationales du pays avaient atteint 734,588 milliards de dollars au 1er décembre 2025, enregistrant une hausse de 1,21 % par rapport au mois précédent.

Ce niveau place la Russie parmi les États disposant des réserves les plus importantes au monde. À titre de comparaison, un an plus tôt, au 1er décembre 2024, ces réserves s'élevaient à 616,486 milliards de dollars, confirmant une progression spectaculaire de plus de 118 milliards de dollars sur douze mois.

Cette évolution témoigne d'une stra-

tégie financière rigoureuse, combinant diversification des actifs et consolidation de la stabilité économique nationale. Les données publiées indiquent toutefois une baisse de 0,51 % des réserves de change en novembre 2025, pour atteindre 423,867 milliards de dollars.

En parallèle, la valeur de l'or monétaire détenu par la Russie a bondi de 3,64 %, atteignant 310,72 milliards de dollars, soit un nouveau record historique. Cette augmentation reflète la volonté des autorités russes de renforcer les actifs considérés comme des valeurs refuges

dans un contexte d'incertitudes internationales. Les réserves internationales russes comprennent des devises étrangères, des droits de tirage spéciaux, la position de réserve au sein du Fonds monétaire international ainsi que des stocks importants d'or monétaire.

Elles constituent un pilier central de la stabilité macroéconomique du pays, garantissant la capacité de la Russie à faire face aux crises financières, à soutenir sa monnaie et à préserver sa souveraineté économique face aux fluctuations mondiales.

R.I.

ITALIE**Une relance économique en perspective pour 2026 grâce à la demande intérieure**

L'économie italienne semble enfin se diriger vers une reprise plus stable, après une année 2025 marquée par des performances économiques en dents de scie. Selon les dernières projections de l'Institut italien des statistiques (Istat), publiées vendredi, la croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 0,5 % pour 2025, avant de s'accélérer à 0,8 % en 2026.

Cette anticipation positive reflète un contexte économique plus favorable, porté par la demande intérieure et un climat moins incertain pour les exportations. L'année 2025 avait commencé sous le signe de la prudence, l'économie italienne flirtant avec la récession au troisième trimestre, où le PIB est resté stable par rapport aux trois mois précédents.

Ce rebond modéré a été principalement soutenu par l'agriculture, tandis que l'industrie continue de faire face à des difficultés persistantes, freinant ainsi une relance plus vigoureuse.

L'Istat souligne que cette dynamique restera structurellement dépendante de la consommation et des investissements internes, avec un rôle clé attribué à la reprise des rémunérations et de l'emploi.

Les prévisions pour 2026 mettent en avant une économie italienne qui pourrait retrouver progressivement sa vigueur grâce à des facteurs internes solides. La hausse des salaires et le retour progressif à un marché de l'emploi dynamique devraient stimuler la consommation, moteur essentiel de cette reprise.

Parallèlement, les investissements, tant privés que publics, sont attendus pour soutenir la modernisation des infrastructures et la compétitivité industrielle, éléments indispensables pour renforcer la résilience économique du pays.

L'Istat précise également que cette amélioration, bien que modeste, pourrait poser les bases d'une croissance plus durable, si les conditions de marché et les politiques économiques restent stables.

La trajectoire de l'économie italienne pour 2026 illustre ainsi un équilibre délicat entre défis structurels et opportunités de relance, où la demande intérieure pourrait constituer le principal levier d'un redressement soutenu et progressif.

R.E.

WASHINGTON (ETATS UNIS)**Les marchés boursiers mondiaux hésitent avant une décision clé de la Fed**

Les places financières internationales ont terminé la séance de vendredi de manière contrastée, à l'image d'investisseurs prudentes à quelques jours d'une réunion très attendue de la Réserve fédérale américaine.

Une nouvelle baisse des taux semble largement anticipée, mais les marchés privilégièrent encore la retenue. En Europe, les performances ont divergé : Francfort a gagné 0,61 % tandis que Paris est restée quasiment inchangée à -0,09 %.

Londres a cédé 0,45 % et Milan 0,20 %, confirmant un climat d'attentisme renforcé par l'incertitude monétaire. À Wall Street, les principaux indices ont progressé modestement : +0,22 % pour le Dow Jones, +0,31 % pour le Nasdaq et +0,19 % pour le S&P 500, dans un mouvement d'ajustement plus que de véritable enthousiasme.

La publication de l'indice PCE de septembre, repoussée à cause du long "shutdown" américain, a confirmé une légère détente de l'inflation

sous-jacente, passée de 2,9 % à 2,8 %.

Une évolution qui conforte les anticipations d'une nouvelle réduction des taux directeurs le 10 décembre, ce qui constituerait la troisième décision d'assouplissement consécutif de la Fed.

Sur le marché obligataire, le rendement des bons du Trésor américain à dix ans a légèrement progressé, atteignant 4,14 % vers 21h15 GMT, contre 4,10 % la veille. Côté changes, le dollar est resté stable face à l'euro, autour de

1,1644 dollar. Les investisseurs attendent désormais que la banque centrale clarifie sa stratégie pour les prochains mois, dans un contexte où les tensions géopolitiques, les risques de ralentissement économique et les signaux contradictoires sur l'inflation entretiennent une volatilité diffuse.

La semaine prochaine pourrait ainsi marquer un tournant majeur pour l'orientation des marchés mondiaux.

R.E.

WASHINGTON**Le dollar piétine malgré la poussée de l'inflation américaine**

Le dollar américain a terminé la séance de vendredi dans un calme relatif, sans réaction notable à la publication décalée de l'indicateur d'inflation PCE pour le mois de septembre. Un paradoxe apparent, tant cet indicateur est habituellement scruté par les marchés pour anticiper les décisions de la Réserve fédérale américaine.

Vers 18h00 GMT, la devise américaine ne progressait que de 0,03 % face à l'euro, s'affichant à 1,1641 dollar pour un euro, tandis qu'elle demeurait parfaitement stable face à la livre sterling, autour de 1,3327 dollar.

Les opérateurs de marché ont longuement digéré la publication très attendue du PCE, retardée en raison de la paralysie budgétaire de 43 jours qui a

frappé les administrations fédérales. Le rapport montre une inflation annuelle qui s'établit désormais à 2,8 %, après 2,7 % en août, poursuivant ainsi son éloignement de la cible de 2 % fixée par la Fed. L'inflation sous-jacente, excluant l'énergie et l'alimentation, témoigne d'une très légère détente : 2,8 % contre 2,9 % le mois précédent.

Ces données, si elles confirment une inflation toujours robuste, n'ont pas altéré les anticipations des investisseurs, qui continuent à miser massivement sur une nouvelle réduction des taux de la Fed lors de sa réunion du 10 décembre.

Ce nouvel ajustement, qui serait le troisième consécutif, traduirait la volonté de l'institution d'assouplir davantage les conditions financières dans un

contexte économique jugé fragile. À l'inverse du dollar américain, son voisin canadien affichait une nette vigueur en progressant de 0,86 %, porté par un rapport sur l'emploi particulièrement encourageant. Une dynamique qui souligne une fois encore la sensibilité des devises nord-américaines aux moindres variations de conjoncture.

Si la Fed reste au centre de toutes les spéculations, les marchés des changes se sont montrés étonnamment prudents, attendant de nouveaux catalyseurs pour sortir de leur inertie. La publication d'indicateurs majeurs dans les prochains jours pourrait enfin offrir au billet vert l'impulsion qui lui fait défaut depuis plusieurs semaines.

R.E.

LARBAAN'AITH IRATHEN

Lawziaâ, un pari réussi au village El Kantra

El Kantra, village perché au cœur de la commune de Larbaan'Aith Irathen, à 27 km de Tizi Ouzou, a une fois de plus brillé par la réussite de l'événement traditionnel Lawziaâ.

Par F. Yanis

Bien au-delà d'une simple fête, cette célébration a permis aux habitants du village de se retrouver, de renforcer les liens communautaires et de raviver la mémoire des années phares du village, quand il était guidé par le comité des sages – Zi Arabe, Zi Mohand, Zi Ravah, Zi Lhocine et l'ami Said, paix à leurs âmes – dans les années 1970.

La tradition de réunir tous les enfants du village, de partager équitablement un veau dans un esprit de solidarité et de communion, a été magistralement reprise par les jeunes du village.

Sous la houlette d'Ali et Lounes, épaulés par leurs pairs, l'événement a offert des moments forts, colorés et empreints des valeurs qui ont toujours distingué la Kabylie.

La cour de la mosquée M'Hand ou Thabet a résonné de rires et de joie.

Hier samedi, Lawziaâ a redonné vie à une tradition qui n'avait pas été célébrée depuis deux ans.

Chaque famille a pu recevoir sa part de viande, apportant un immense bonheur aux anciens et anciennes, nombreux à avoir été touchés par cette attention.

Placée sous le signe de la cohésion et de la fraternité, la fête a été un véritable rendez-vous d'union et de convivialité, marqué par la joie, les sourires et l'harmonie.

« Nous espérons que cette fête connaîtra un suc-



cès grandissant et deviendra un rendez-vous incontournable dans l'histoire de notre village révolutionnaire », a déclaré Fernane Ali, tout en remerciant les bienfaiteurs pour leur contribution.

Lawziaâ à El Kantra n'est donc pas seulement un événement festif, mais un symbole de résilience, de mémoire et de solidarité qui continue d'animer le cœur des habitants de ce village kabyle.

SAIDA

Huit nouveaux CEM pour renforcer le secteur éducatif à la rentrée 2026-2027

Le secteur éducatif de la wilaya de Saïda sera significativement renforcé avec la construction de huit nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), en cours de réalisation dans plusieurs communes.

Les travaux de ces établissements affichent un taux d'avancement compris entre 35 % et 70 %, et leur mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2026-2027, selon la Direction des équipements publics.

La ville de Saïda bénéficiera de cinq nouveaux CEM, chacun doté de 840 places pédagogiques, réparties



dans les quartiers "Dhar Cheikh, Es-Salem, Es-Salem 2, Boukherss et 2829 Logements".

D'autres établissements sont prévus pour Doui Thabet, Ouled Khaled et Sidi Boubeker, avec des capacités allant jusqu'à 1 000 places pédagogiques par collège.

Chaque CEM sera équipé de 28 salles de classe, d'un laboratoire scientifique, d'une salle de sport, d'une bibliothèque et de structures complémentaires pour offrir un cadre éducatif optimal. Ces projets viennent s'ajouter aux réalisations récentes de la wilaya, comprenant deux lycées, quatre CEM, trois écoles primaires et quatre extensions de classes, ainsi qu'une cantine scolaire à l'école Becharaf Mâamar.

Actuellement, le secteur de l'éducation à Saïda compte 224 écoles primaires, 72 CEM et 33 lycées, témoignant d'un effort soutenu pour améliorer l'infrastructure scolaire et répondre aux besoins croissants de la population.

R.L

MASCARA

Lancement d'une caravane de sensibilisation contre les risques d'asphyxie au gaz pour un hiver sécurisé

Une initiative d'envergure a été lancée jeudi à Mascara avec le démarrage d'une caravane de sensibilisation sur les risques d'asphyxie liés au monoxyde de carbone.

Placée sous le slogan « Un hiver sans accidents pour une chaleur en toute sécurité », cette campagne organisée par la Direction de la Protection civile vise à renforcer la vigilance des citoyens face aux dangers des appareils de chauffage fonctionnant au gaz.

La première journée de la caravane a été marquée par une rencontre de proximité sur la Place du « Vivre ensemble en paix » au centre-ville de Mascara, accompagnée de

visites ciblant les habitants des nouveaux logements attribués dans les communes d'Aïn Fares et Mamounia.

Les cadres de la Protection civile ont prodigué des conseils techniques sur la vérification des installations et l'utilisation sécurisée des chauffages et cuisinières.

Le programme, qui s'étendra jusqu'au premier trimestre de l'année prochaine, prévoit des ateliers éducatifs, des conférences et des exercices pratiques sur les premiers secours pour les habitants.

Des campagnes de sensibilisation se tiendront dans les écoles, les centres de formation et les mosquées, tandis

que des expositions publiques présenteront des supports éducatifs illustrant les dangers des fuites de gaz et les bonnes pratiques de prévention.

Cette initiative, soutenue par les directions de l'Energie et des Mines, de la Santé, de l'Éducation, du Commerce, ainsi que par Sonelgaz, Naftal et l'Union générale des commerçants et artisans algériens, traduit la volonté de la Protection civile d'ancrer une culture de prévention chez tous les citoyens et de réduire les pertes humaines et matérielle durant la saison hivernale.

R.L

MODERNISATION DU FONCIER AGRICOLE

Tissemsilt devient la plateforme des grandes orientations nationales

Le siège de la Cour de justice de Tissemsilt a abrité, un important rendez-vous juridique et institutionnel consacré aux nouvelles modalités d'exploitation du foncier agricole appartenant au domaine privé de l'Etat.

Placée sous la présidence du premier président de la Cour suprême, Mamouni Tahar, et tenue en présence du wali de la wilaya, Bouzaid Fethi, cette rencontre régionale a rassemblé un large éventail de hauts responsables, magistrats, experts et cadres de plusieurs départements ministériels. Organisée sous le thème « Les mécanismes d'exploitation du foncier agricole de l'Etat à la lumière des récentes réformes », cette journée d'étude a permis d'examiner le cadre conceptuel et législatif du foncier agricole, d'analyser les textes qui en régissent l'usage et d'identifier les défis pratiques rencontrés sur le terrain. Les intervenants ont mis en avant le caractère hautement stratégique de ce dossier, au croisement des enjeux économiques, sociaux et juridiques, notamment pour la sécurité alimentaire, le développement rural et la dynamique de croissance durable. Les participants ont également souligné la nécessité de renforcer la culture juridique des acteurs concernés, de cerner les causes des litiges récurrents liés à l'exploitation des terres agricoles et de dégager des solutions opérationnelles.

L'harmonisation du travail judiciaire et la consolidation de la coordination entre les secteurs impliqués ont constitué un axe majeur des discussions, avec l'objectif de formuler des recommandations sus-

ceptibles d'instaurer davantage de confiance entre la justice, les citoyens et les institutions publiques compétentes.

La rencontre s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités institutionnelles : le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le président de la chambre foncière à la Cour suprême, des inspecteurs du ministère de la Justice et du ministère de l'Agriculture, ainsi que des magistrats de haut rang.

Étaient également présents les responsables des secteurs du domaine, de l'agriculture, du cadastre, de la conservation foncière, du Domaine national et de l'Office national des terres agricoles, aux côtés des représentants des chambres agricoles, de l'Union nationale des paysans algériens, d'experts, d'universitaires et de professionnels du droit.

Ont aussi pris part aux travaux les présidents des cours de justice et les procureurs généraux des wilayas de Chlef, Relizane, Aïn Defla, Médéa et Tipasa, ainsi que les membres des instances locales : commission sécurité, secrétaire général de la wilaya, les directeurs exécutifs, représentants de la famille révolutionnaire, et les directeurs des universités de Tissemsilt et d'Oran.

En clôture, les participants ont exprimé leur volonté de formuler des propositions structurantes pour moderniser la gestion du foncier agricole, améliorer la performance institutionnelle et garantir une exploitation optimale des terres publiques au service du développement national et de la sécurité alimentaire du pays.

R.R

INDONÉSIE - SUMATRA RAVAGÉE PAR DES CATASTROPHES CLIMATIQUES L'Asie du Sud-Est face à une tragédie humaine d'une ampleur inédite

L'Asie du Sud-Est vit des heures sombres, frappée de plein fouet par une succession de tempêtes tropicales et de pluies de mousson qui plongent des millions de personnes dans une détresse profonde.

En Indonésie, sur l'île de Sumatra, les inondations massives et les glissements de terrain ont laissé derrière eux un paysage de désolation et un bilan humain qui ne cesse de s'alourdir. Les autorités indonésiennes, déjà dépassées par l'ampleur de la catastrophe, ont confirmé que 908 personnes avaient perdu la vie dans la province d'Aceh et que 410 autres étaient portées disparues. Les chiffres communiqués parallèlement par les médias locaux évoquent également 867 morts et 521 disparus, illustrant la difficulté d'obtenir un décompte précis dans des zones désormais quasi inaccessibles. Dans les régions les plus isolées du nord de Sumatra, l'étendue des dégâts dépasse l'entendement. Des villages entiers sont engloutis sous les eaux et la boue, les infrastructures sont détruites, et les routes, arrachées par la force des crues, empêchent toute intervention rapide.

Plus de 800 000 habitants ont été contraints de fuir, se réfugiant dans des abris de fortune où ils demeurent exposés à des conditions sanitaires et climatiques particulièrement hostiles.

À Banda Aceh, capitale provinciale et épicentre de la tragédie, les

autorités locales luttent pour organiser les secours, ravitailler les populations et maintenir un minimum de stabilité alors que les prévisions météorologiques annoncent un retour imminent de pluies « fortes à très fortes ».

La situation humanitaire est d'autant plus préoccupante que la faim menace désormais des centaines de milliers de personnes. Le gouverneur d'Aceh, Muzakir Manaf, n'a pas caché son inquiétude en affirmant que « les gens ne meurent plus seulement à cause des inondations, mais à cause de la faim », soulignant que des zones entières demeurent complètement coupées du reste du pays.

Dans plusieurs localités, les survivants n'ont plus accès aux produits de première nécessité, aggravant le risque d'une crise alimentaire majeure qui pourrait encore alourdir un bilan déjà tragique. Cette catastrophe ne se limite pourtant pas aux frontières indonésiennes. La même série de tempêtes tropicales a dévasté plusieurs pays de la région.

Plus de 1 600 personnes ont perdu la vie à l'échelle asiatique, notamment au Sri Lanka, où 607 morts et 214 disparus ont été recensés après le passage du cyclone

Ditwah. En Thaïlande, les intempéries ont provoqué la mort de 276 personnes, tandis que la Malaisie et le Vietnam, également frappés, n'ont pas été épargnés : la province vietnamienne de Lam Dong a subi plusieurs glissements de terrain mortels après des précipitations diluviales.

Les spécialistes du climat s'accordent à dire que l'intensité exceptionnelle de ces phénomènes est directement liée au dérèglement climatique.

Une atmosphère plus chaude retient davantage d'humidité, augmentant la probabilité de pluies torrentielles et de crues soudaines.

Parallèlement, la hausse de la température des océans favorise le renforcement des cyclones tropicaux, qui deviennent plus violents, plus fréquents et plus imprévisibles.

À ces facteurs naturels s'ajoutent des pressions d'origine humaine, notamment la déforestation massive qui fragilise les sols, accélère l'érosion et multiplie les glissements de terrain dans les zones montagneuses et riveraines.

À Sumatra comme ailleurs, cette combinaison de dérèglements climatiques et de pressions environnementales expose des millions de



personnes à des risques accrus,

Il révèle brutalement la nécessité d'accélérer la mise en place de politiques de prévention, de protection des populations et d'adaptation aux crises climatiques qui s'intensifient d'année en année.

Dans cette partie du globe déjà fragilisée par la pauvreté et les pressions environnementales, la catastrophe actuelle marque un tournant, rappelant que les enjeux climatiques ne sont plus seulement des projections pour l'avenir, mais une réalité urgente qui menace aujourd'hui la vie de millions d'êtres humains.

RI

LONDRES

L'exploration minière en eaux profondes provoque une chute alarmante de la faune marine

Une étude scientifique d'envergure, menée durant cinq ans dans la zone de Clarion-Clipperton (CCZ) dans le Pacifique, révèle un déclin de 37 % du nombre d'animaux vivant dans les sols marins touchés par des opérations d'exploration minière. Cette baisse spectaculaire, liée à des essais de machines destinées à extraire des métaux stratégiques, alimente l'inquiétude croissante autour de l'impact de l'exploitation minière en haute mer sur la biodiversité mondiale.

Les scientifiques issus du Musée d'histoire naturelle du Royaume-Uni, du Centre national d'océanographie et de l'Université de Göteborg ont comparé l'état de la faune deux ans avant et deux mois après le passage d'un véhicule minier dans une zone encore vierge. Leur analyse s'est concen-

trée sur de petits organismes mesurant entre 0,3 mm et 2 cm : vers, coquillages et micro-invertébrés, éléments essentiels de l'écosystème profond. Le constat est sévère : la trace laissée par les engins est synonyme d'un effondrement immédiat de la biodiversité locale. Pour Adrian Glover, auteur principal de l'étude, ces résultats constituent une base scientifique fondamentale pour établir des normes environnementales strictes sous l'égide de l'Autorité internationale des fonds marins, alors que les États membres débattent encore des règles encadrant l'exploitation de ces espaces.

Ce sujet devient d'autant plus urgent que certains pays se préparent à lancer des campagnes d'exploration dans leurs zones économiques exclusives, tandis qu'un traité des Nations unies sur la haute mer

entrera en vigueur début 2026. Si aucune licence commerciale n'a encore été délivrée dans les eaux internationales, la pression croissante pour accéder au nickel, au cobalt et au cuivre "indispensables aux batteries et aux technologies stratégiques" nourrit un débat mondial. Celui-ci oppose les impératifs de transition énergétique aux risques pesant sur un patrimoine marin encore largement méconnu. La publication de cette étude marque un tournant dans la réflexion internationale, rappelant que la ruée vers les métaux du futur pourrait fragiliser des écosystèmes déjà menacés par la pollution et la surpêche. Les conclusions appellent à une vigilance accrue et à une réglementation ferme avant qu'il ne soit trop tard.

RI

ROME

Une production céréalière mondiale attendue en 2025, les prix alimentaires mondiaux sous pression

La production mondiale de céréales devrait franchir, pour la première fois de son histoire, le seuil symbolique des 3 milliards de tonnes en 2025, soit une hausse de 4,9 % par rapport à la récolte de 2024, selon les dernières prévisions publiées vendredi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette progression remarquable reflète des conditions climatiques favorables et des investissements accrus dans les zones agricoles stratégiques, et pourrait contribuer à une certaine stabilité des marchés alimentaires internationaux. La flambée de production est principalement portée par le blé, avec des récoltes particulièrement prometteuses en Australie et surtout en Argentine. Dans ce pays sud-

américain, la combinaison d'un étalement des semis et de rendements exceptionnellement élevés laisse entrevoir une récolte historique.

L'Europe et les États-Unis enregistrent également des hausses notables dans la production de blé, accompagnées d'augmentations pour d'autres céréales secondaires telles que l'orge. Le riz, quant à lui, devrait connaître une progression plus modérée mais constante, avec une hausse estimée à 1,6 %. Cette abondance attendue a eu un impact direct sur les prix mondiaux des denrées alimentaires, qui ont enregistré un recul pour le troisième mois consécutif en novembre.

L'indice des prix alimentaires de la FAO, qui mesure l'évolution des prix internationaux d'un ensemble de pro-

ducts, a ainsi baissé de 1,2 % sur un mois, se situant 2,1 % en dessous de son niveau de novembre 2024 et près de 22 % en dessous de son pic historique de mars 2022.

Cependant, ce repli global masque des tendances contrastées selon les produits.

Les prix des céréales enregistrent une légère hausse de 1,3 % sur un mois, portée par la montée du prix du blé (+2,5 %). En revanche, les prix des huiles végétales ont connu un recul de 2,6 % en raison de la baisse des cotations de l'huile de palme, du colza et du tourne-

sol. Les produits laitiers suivent également une tendance à la baisse, avec une diminution de 3,1 %, influencée par l'augmentation de la production mondiale et des disponibilités exportables, en particulier

pour le beurre et la poudre de lait entier.

Les prix de la viande restent globalement stables (-0,8 %), tandis que le sucre connaît un recul marqué de près de 6 %, conséquence des récoltes abondantes attendues au Brésil, en Inde et en Thaïlande.

Ces perspectives favorables pour la production mondiale de céréales apparaissent comme un signal positif pour la sécurité alimentaire mondiale, offrant un potentiel de régulation des prix tout en répondant à la demande croissante d'une population mondiale en expansion.

Néanmoins, les experts mettent en garde contre les aléas climatiques et les tensions géopolitiques pouvant influencer la stabilité des marchés à court et moyen terme.

RE

BEAVER CREEK (ETATS UNIS)

Kriechmayr triomphe dans un super-G chaotique bouleversé par la météo

Le super-G de la Coupe du monde de ski alpin de Beaver Creek s'est transformé vendredi en une course de survie, tant les conditions météorologiques ont perturbé les départs tout au long de la journée.

Brouillard dense, chutes de neige continues et visibilité réduite ont imposé plusieurs interruptions, avant que les organisateurs ne décident d'arrêter les départs après le dossier 31. Dans ce contexte difficile, l'Autrichien Vincent Kriechmayr, 34 ans, a su tirer profit de son expérience pour décrocher son 19e succès en Coupe du monde.

Il s'est imposé devant le Norvégien Fredrik Moeller, relégué à 56 centièmes, et son compatriote Raphael Haaser, troisième à 1,03 seconde. Grâce à ces 30 skieurs effectivement lancés, la Fédération internationale de ski a pu valider officiellement la compétition malgré les aléas. Le suspense a néanmoins été marqué par l'absence sur la piste de plusieurs favoris, privés de départ par la détérioration rapide de la météo.

Le leader du classement général, le Suisse Marco Odermatt, a tout de même réussi à prendre la cinquième place, consolidant son avance au classement. Cette course chaotique souligne une fois de plus combien le ski de haut niveau dépend étroitement des éléments naturels, qui peuvent à tout moment remodeler les hiérarchies établies.

Kriechmayr, pour sa part, confirme une maîtrise technique et mentale exemplaire, capable de faire la différence lorsque les conditions deviennent extrêmes.

Son succès à Beaver Creek marque un début de saison sous haute intensité et laisse présager une lutte serrée pour les prochaines épreuves, où les skieurs devront composer avec une météo de plus en plus imprévisible.

RS

SANTÉ PUBLIQUE

La campagne de vaccination contre la poliomérite prolongée jusqu'au 8 décembre

Le ministère de la Santé a annoncé la prolongation de la campagne nationale de vaccination contre la poliomérite jusqu'au lundi 8 décembre, une mesure rendue nécessaire par l'affluence croissante des parents dans les centres de santé depuis le lancement de l'opération.

Cette décision intervient dans un contexte de mobilisation collective visant à renforcer la protection des enfants contre cette maladie grave et hautement contagieuse.

Selon le communiqué du ministère, l'intérêt manifesté par les familles et la forte participation enregistrée témoignent d'une prise de conscience accrue quant à l'importance de la prévention.

Les autorités sanitaires rappellent que la vaccination demeure le moyen le plus fiable et le plus efficace pour prévenir la poliomérite et garantir la sécurité sanitaire des plus jeunes.

L'extension de la campagne permettra d'atteindre un plus large nombre d'enfants à travers toutes les wilayas du pays, conformément à l'objectif national d'immunisation globale.

Le ministère réitère son appel aux parents pour qu'ils profitent de cette prolongation afin de faire vacciner leurs enfants dans les plus brefs délais, soulignant que la lutte contre la poliomérite constitue un enjeu majeur de santé publique.

R.N

MOSTAGANEM

Santé publique : une dynamique nouvelle portée par des transformations profondes

Mostaganem semble avoir enclenché, ces dernières années, une transformation notable de son système de santé.

À l'occasion d'un Forum organisé par l'Association de la Presse de la wilaya, les responsables du secteur ont dressé un panorama détaillé de l'évolution des structures sanitaires, des défis persistants et des perspectives qui redessinent aujourd'hui l'organisation médicale du territoire.

Cette rencontre a réuni un panel représentatif composé du directeur de la santé, du corps hospitalier et de responsables des maternités, de la santé de proximité et du secteur psychiatrique.

L'échange s'est avéré dense, révélateur d'une dynamique nouvelle qui s'installe progressivement.

Le directeur du secteur, Med Tewfik Khalil, a insisté sur la vision stratégique adoptée par les autorités de la wilaya, axée sur l'amélioration continue des conditions d'accueil, la modernisation des infrastructures et le rééquilibrage territorial des services de santé.

Cette stratégie se reflète dans plusieurs réalisations majeures, au premier rang desquelles l'ouverture de l'hôpital universitaire de 240 lits, une structure moderne qui renforce considérablement les capacités de soins.

À cela s'ajoutent la réhabilitation de l'hôpital "Che Guevara", la mise à niveau de plusieurs polycliniques, ainsi qu'un essor notable des centres de santé de proximité, véritables maillons de première ligne dans la prise en charge des patients.

Les responsables présents ont souligné que les efforts engagés depuis

quelques années ont permis d'améliorer l'accès aux soins, de moderniser l'équipement médical et d'élèver la qualité des prestations dans l'ensemble des services.

Cette dynamique est particulièrement visible dans le secteur de la maternité, comme l'a démontré la directrice de l'établissement, forte de chiffres révélateurs : 490 employés, plus de 1 300 accouchements en moyenne par an, un encadrement composé de gynécologues, d'anesthésistes, de sages-femmes et d'un large corps paramédical.

Un investissement humain et technique significatif qui illustre le rôle central de la maternité dans la prise en charge des patientes.

La demande croissante impose toutefois de nouvelles perspectives. Une nouvelle structure de gynécologie est ainsi prévue à l'est du chef-lieu, afin de répondre à la pression sur les services actuels et d'assurer un maillage sanitaire plus harmonieux.

Cette orientation s'inscrit dans la logique d'une couverture sanitaire plus équitable et plus efficace. En revanche, certains secteurs restent fragiles. Le directeur de l'hôpital psychiatrique, structure à vocation régionale, a rappelé les limites auxquelles fait face son établissement, dont les capacités "70 lits pour adultes et 10 pour enfants" ne correspondent plus aux besoins, dans un contexte où le nombre de patients continue de croître alors que les effectifs médicaux spécialisés stagnent.

Il a également évoqué les contraintes organisationnelles et matérielles, qui appellent des solutions structurelles et un renforcement des ressources humaines. La conférence a permis d'aborder les prestations de radiologie, les services d'urgence, la permanence médicale, les unités d'oncologie, sans oublier la tuberculose, encore présente et nécessitant un suivi particulier.

Les responsables ont répondu point par point aux interrogations de la presse, mettant en avant l'amélioration tangible des services, tout en reconnaissant les défis persistants qui requièrent un soutien continu.

Le directeur a conclu en saluant le rôle actif de la presse locale, particulièrement lors des périodes critiques, comme la pandémie de Covid-19 ou la récente campagne de vaccination contre la poliomérite.

Pour lui, cette collaboration contribue à renforcer la sensibilisation, la transparence et l'accompagnement des citoyens dans les moments clés. Mostaganem s'inscrit ainsi dans une dynamique de progression incontestable.

Les avancées sont réelles, structurantes et porteuses d'un avenir sanitaire plus solide. Mais cette dynamique repose sur un équilibre fragile, nécessitant un engagement constant, des investissements soutenus et une vision durable pour consolider les acquis et répondre aux nouveaux défis.

R.L

CHLEF

Vers une prise en charge innovante et inclusive des adolescents autistes grâce à un colloque international majeur

La ville de Chlef s'est transformée ces derniers jours en un véritable centre d'expertise et d'innovation dans le domaine de l'autisme, en accueillant le Colloque international consacré à la prise en charge des adolescents atteints de troubles du spectre autistique (TSA).

Organisé par la Fédération nationale des associations du spectre autistique, à l'occasion de la Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques célébrée chaque 3 décembre, cet événement de deux jours a réuni universitaires, chercheurs, spécialistes, éducateurs et représentants d'associations nationales et étrangères, offrant une plateforme unique d'échanges et de partage de savoir-faire.

Plus de quinze communications scientifiques ont été présentées lors de ce colloque, abordant des thématiques essentielles telles que les changements biologiques et psychologiques propres à l'adolescence, les erreurs de diagnostic fréquentes et l'identification du « faux autisme », un phénomène où certains symptômes sont mal interprétés ou confondus avec d'autres troubles.

L'utilisation des technologies avancées, comme le métavers et l'intelligence artificielle, a été mise en avant comme un outil innovant pour le suivi, l'apprentissage et l'inclusion sociale des adolescents autistes.

Saïda Ammar, présidente de la Fédération, a souligné l'importance de cette rencontre : « Notre objectif est de garantir une prise en charge globale, psychologique, sociale et professionnelle, qui permette aux adolescents autistes de s'épanouir pleinement et de trouver leur place dans la société.

Ce colloque est aussi une occasion unique de partager des expériences internationales et d'adapter les bonnes pratiques à notre contexte algérien.

» Le Dr Saad Mohamed Al-Khamissi, professeur à l'Université du Golfe arabe à Bahreïn, a rappelé les défis spécifiques rencontrés par les adolescents autistes, notamment dans les domaines de la vie sociale et de la sexualité, et a présenté des stratégies d'intervention adaptées aux familles et aux éducateurs.

« Ces rencontres internationales sont essentielles, car elles permettent d'échanger des méthodes scientifi-

quement validées et de les contextualiser pour répondre aux besoins locaux », a-t-il indiqué.

De son côté, le Dr Dhamer Abderrahmane, de l'Université de Chlef, a insisté sur la nécessité de développer des programmes structurés pour favoriser l'autonomie, la valorisation des capacités et l'insertion sociale et professionnelle des adolescents : « L'adolescence est une période cruciale.

Sans soutien adapté, ces jeunes risquent d'être marginalisés, alors qu'ils possèdent un potentiel immense à exploiter.

» La deuxième journée du colloque a été marquée par une annonce majeure : la conclusion d'accords de partenariat entre la Fédération et quatre laboratoires universitaires spécialisés en sociologie, psychologie, droit et sport.

Ces collaborations visent à enrichir et adapter les programmes éducatifs, à renforcer les critères de diagnostic du TSA et à améliorer l'accompagnement global des adolescents autistes. Selon Saïda Ammar, « ces partenariats permettront de créer une approche pluridisciplinaire complète, qui combine recherche scientifique, engagement associatif et soutien politique, pour offrir une prise en charge de qualité et identifier des solutions innovantes pour valoriser les compétences des personnes concernées ». » Dans le cadre de cette initiative, un ambitieux programme de formation a été lancé pour former 1 000 praticiens spécialisés dans l'autisme à travers tout le pays.

Dès le premier trimestre 2026, un établissement dédié supervisera la formation de 20 diplômés universitaires en psychologie et sociologie, qui seront ensuite chargés de former chacun 50 autres praticiens, garantissant ainsi une diffusion nationale des compétences et une amélioration durable de l'accompagnement des adolescents.

Le colloque a également accueilli des experts venus d'Egypte et de Bahreïn, ainsi que des représentants d'associations locales, qui ont partagé des interventions approfondies sur les stratégies favorisant l'intégration sociale et professionnelle. Les débats ont insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre fa-

illes, institutions éducatives et associations pour créer un environnement inclusif, stimulant et adapté aux besoins spécifiques des jeunes.

L'intelligence artificielle et la numérisation ont été identifiées comme des leviers essentiels pour améliorer le suivi thérapeutique et les méthodes d'accompagnement, permettant de mieux cibler les besoins individuels et d'évaluer l'efficacité des programmes.

Au-delà de la dimension scientifique, ce colloque met en lumière la dimension humaine et sociale de l'inclusion.

Les intervenants ont rappelé que l'autisme n'est pas seulement un enjeu médical, mais un véritable défi social : permettre aux jeunes concernés de développer leurs compétences, de participer activement à la vie sociale et professionnelle et d'être reconnus pour leurs capacités.

Les familles ont un rôle central, mais l'État, les institutions éducatives et les associations doivent travailler de concert pour créer un environnement propice à l'épanouissement de ces adolescents.

Cet événement marque un tournant pour l'Algérie dans le domaine de l'autisme, démontrant qu'il est possible d'associer expertise scientifique, innovation technologique et engagement social pour construire des programmes durables et adaptés.

En favorisant la formation, la recherche et l'insertion, le colloque de Chlef illustre une vision ambitieuse : celle d'une société inclusive où chaque adolescent autiste peut exprimer pleinement son potentiel, s'intégrer dans la communauté et contribuer au développement collectif.

Chlef devient ainsi une vitrine nationale et internationale de solutions innovantes, plaçant l'Algérie sur la carte des pays qui investissent concrètement dans l'avenir des adolescents autistes et dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs familles.

Ce colloque démontre qu'une approche scientifique, structurée et coordonnée est non seulement nécessaire, mais aussi réalisable, offrant un horizon prometteur pour une inclusion véritable et durable.

R.R

ALGER

Le ministre de la Santé fixe une nouvelle feuille de route pour moderniser et humaniser le système national de santé

Le ministère de la Santé a réuni, jeudi à Alger, les directeurs de la Santé et de la Population (DSP) des 58 wilayas du pays lors d'une large rencontre d'orientation présidée par le ministre Mohamed Seddik Aït Messaoudene.



Une réunion stratégique, dense et déterminante, consacrée à l'examen des dossiers prioritaires d'un secteur en pleine mutation, et à la mise en place d'une véritable feuille de route capable d'opérer un saut qualitatif dans l'ensemble du système de santé national.

Dès l'ouverture des travaux, le ministre a tenu à exprimer sa reconnaissance aux plus hautes autorités du pays, soulignant l'impulsion décisive du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la modernisation du secteur.

Il a rappelé que les orientations présectorielles constituent aujourd'hui le socle d'un ambitieux processus de réforme visant à améliorer la qualité des soins, à renforcer les infrastructures et à instaurer une gouvernance sanitaire plus performante et plus transparente. Dans ce cadre, M. Aït Messaoudene a mis en avant l'importance de la feuille de route présentée devant les DSP, fruit d'un diagnostic approfondi des besoins et des contraintes du système de santé.

Cette stratégie nationale, a-t-il expliqué, repose sur une vision globale destinée à traiter les défis structurels, à améliorer l'organisation des services et à garantir une prise en charge plus humaine, plus efficace et plus accessible pour tous les citoyens. La réunion a ensuite été marquée par une série d'expositions techniques présentées par les cadres de l'administration centrale.

Ces rapports ont abordé plusieurs dossiers cruciaux : la gestion des infrastructures sanitaires, la numérisation des services, l'amélioration du fonctionnement des établissements publics de santé de proximité (EPSP), la prévention et la santé scolaire, la formation continue, la gestion des ressources humaines ainsi que l'organisation des parcours d'urgence. Autant de chantiers stratégiques qui dessinent une transformation profonde du système.

Le ministre a donné des instructions fermes et précises, insistant sur l'urgence de repositionner le patient au cœur de toutes les priorités.

Les établissements publics de santé de proximité, a-t-il

rappelé, doivent devenir la colonne vertébrale du système national, en renforçant leurs capacités techniques, en développant les consultations spécialisées et en généralisant le dispositif de garde 24h/24 sur tout le territoire national.

Cette mesure vise à fluidifier le parcours du patient, réduire les pressions sur les hôpitaux et améliorer la qualité de la prise en charge dans les zones urbaines comme rurales.

Concernant la numérisation, M. Aït Messaoudene a souligné l'impératif d'achever ce chantier majeur avant le 31 décembre, conformément aux directives du chef de l'État.

La digitalisation complète permettra un meilleur suivi des dossiers médicaux, un accès plus rapide aux données sanitaires, une amélioration de la gestion hospitalière et une transparence accrue dans le pilotage du système. Elle constitue également un axe central dans la modernisation des urgences, où les systèmes numériques doivent désormais être généralisés pour optimiser le triage médical et l'organisation du parcours des patients.

Le volet prévention a occupé une place importante dans les discussions.

Le ministre a insisté sur le renforcement de la surveillance épidémiologique, le respect strict des délais de déclaration des maladies à déclaration obligatoire, ainsi que l'élargissement de la couverture médicale en milieu scolaire.

Il a également ordonné une intensification des campagnes de vaccination et une meilleure coordination entre les services locaux pour assurer une prévention continue et efficace.

Dans le domaine de la santé mère-enfant, le ministre a appelé à relancer activement le Programme national de planification familiale et à renforcer les programmes de dépistage précoce des cancers, notamment celui du col de l'utérus.

Il a insisté sur la nécessité de consolider les dispositifs de surveillance de la mortalité maternelle et néonatale, en intégrant les objectifs du développement durable dans les plans d'action sanitaires des wilayas.

Les services hospitaliers et les urgences ont également fait l'objet d'un examen détaillé.

M. Aït Messaoudene a rappelé l'impératif de mieux organiser le triage médical, d'améliorer la coordination interne des établissements et de renforcer les programmes de jumelage sanitaire entre structures.

Ces jumelages, a-t-il précisé, doivent désormais s'inscrire dans un cadre réglementaire clair et faire l'objet d'une évaluation annuelle, afin d'assurer leur efficacité et leur pérennité.

S'agissant des médicaments et des équipements médicaux, le ministre a exigé un suivi rigoureux du stock pharmaceutique, ainsi qu'une transmission régulière et dans les délais des données relatives à la disponibilité des produits.

Il a également mis l'accent sur l'activation du système national de pharmacovigilance, essentiel pour garantir la sécurité des patients et prévenir les risques liés à l'utilisation des médicaments. Le dossier des ressources humaines, pierre angulaire de toute réforme, a été largement abordé.

Le ministre a demandé la poursuite des opérations d'intégration et de régularisation des situations professionnelles, tout en instruisant les directions de la santé de recenser les diplômés des écoles privées et de proposer des solutions adaptées pour leur recrutement.

L'objectif est de renforcer les effectifs, de valoriser les compétences nationales et de répondre plus efficacement aux besoins croissants en personnels médicaux et paramédicaux. En clôturant la réunion, M. Aït Messaoudene a insisté sur la nécessité d'un suivi permanent sur le terrain, d'une application rigoureuse des instructions et d'un sens accru des responsabilités de la part des gestionnaires locaux.

Il a assuré que son département accompagnera et soutiendra toutes les initiatives visant à placer la santé du citoyen au-dessus de toute autre considération, rappelant que la confiance des citoyens dans le système national de santé dépend de la qualité des services qui leur sont rendus au quotidien. La rencontre marque ainsi une étape importante dans la transformation du secteur sanitaire algérien.

En traçant une feuille de route ambitieuse, en redéfinissant les priorités et en mobilisant l'ensemble des acteurs, le ministère de la Santé entend construire un système plus moderne, plus équilibré et résolument tourné vers la qualité, l'efficacité et l'humain.

Un défi majeur, mais indispensable pour répondre aux attentes des citoyens et consolider les fondements d'un système de santé national capable de relever les défis de demain.

TIARET

Mobilisation générale contre la Leishmaniose : le wali déclenche un plan d'action sanitaire renforcé

Face à la progression préoccupante de la Leishmaniose cutanée dans plusieurs communes de la wilaya de Tiaret, le wali a réuni, l'ensemble des acteurs concernés lors d'une importante séance de travail consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire et à la mise en place de mesures d'intervention renforcées.

Cette réunion, organisée au siège de la wilaya, a rassemblé le président de l'Assemblée populaire de wilaya, M. Ouakel Belkhira, le secrétaire général, M. Rabah Mourad Yezza, les chefs de daïra, les directeurs des établissements hospitaliers ainsi que l'inspecteur vétérinaire provincial.

Objectif : instaurer une coordination rigoureuse, anticiper l'évolution de la maladie et mettre en place un dispositif d'intervention rapide dans les zones où une hausse des cas a été signalée.

Le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'une mobilisation totale, impliquant l'ensemble des institutions et des services techniques.

Parmi les décisions arrêtées, figure la création d'une cellule de veille sanitaire, chargée de suivre en permanence l'évolution des foyers d'infection et de coordonner les actions sur le terrain.

Les responsables de daïra ont été instruits d'organiser des réunions quasi quotidiennes pour renforcer les actions locales, notamment dans les zones qui enregistrent une augmentation notable des cas.

Le plan adopté prévoit également des interventions directes de lutte anti-vectorielle, incluant l'utilisation contrôlée de pesticides, la sensibilisation des personnels de santé des établissements communaux, ainsi que le lancement de campagnes massives d'information destinées aux citoyens.

Ces campagnes mettent l'accent sur les gestes simples mais essentiels pour freiner la propagation de la maladie : maintien de l'humidité des murs, élimination des déjections bovines abandonnées, destruction des gîtes potentiels de l'insecte vecteur, suppression des mauvaises herbes, nettoyage des eaux stagnantes ou encore assainissement des abords des cours d'eau.

Enfin, le wali a ordonné l'organisation d'opérations élargies de nettoyage et d'amélioration de l'hygiène urbaine, avec l'élimination des herbes envahissantes et la plantation d'arbres dans les zones les plus touchées.

L'ensemble de ces mesures vise à contenir efficacement la propagation de la maladie, tout en renforçant la vigilance et la participation citoyenne afin d'assurer une protection durable de la population.

R. L.

SANTÉ - INTERNATIONAL

GENÈVE - OMS

Une alerte mondiale face à l'augmentation des cas et des décès liés au paludisme

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tiré la sonnette d'alarme jeudi sur la recrudescence du paludisme dans le monde.

Selon le dernier rapport annuel de l'agence onusienne, la maladie transmise par les moustiques a causé l'an dernier environ 282 millions de cas et 610.000 décès, enregistrant ainsi une légère augmentation par rapport à 2023.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a mis en garde contre les risques liés à la résistance croissante aux médicaments antipaludiques et aux réductions de financement, qui pourraient compromettre les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies.

Malgré ces défis, le directeur général a affirmé que « aucun obstacle n'est insurmontable » et que la vision d'un monde sans paludisme reste réalisable grâce à un leadership national fort et à des investissements cibles dans les zones les plus touchées.

L'Afrique continue d'être le continent le plus affecté, concentrant 94 % des cas et 95 % des décès mondiaux, dont la majorité (75 %) touche des enfants de moins de cinq ans.

Cinq pays – la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Mozambique, le Nigeria et l'Ouganda – représentent à eux seuls plus de la moitié des cas recensés à l'échelle mondiale.

Face à cette situation préoccupante, l'OMS appelle à un renforcement urgent des stratégies de prévention, de traitement et de suivi de la maladie, insistant sur la nécessité d'une mobilisation internationale et d'un engagement soutenu des pays les plus touchés afin de sauver des vies et d'atteindre les objectifs sanitaires mondiaux.

R. I.

Dimanche 7 décembre 2012

LEUCÉMIE MYÉLOÏDE

Une maladie maîtrisée à 90%

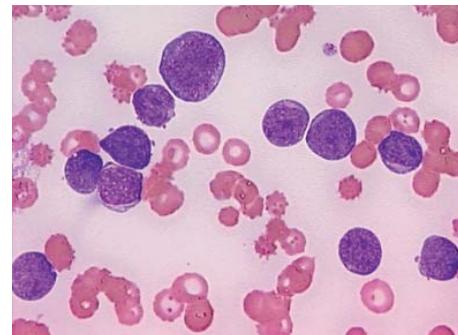
Le traitement de la leucémie myéloïde chronique, un cancer des globules blancs, est de mieux en mieux traité. Aujourd'hui, 90% des patients peuvent espérer en guérir.

Il existe plusieurs formes de leucémies qui sont réparties en deux catégories : les leucémies aiguës et les leucémies chroniques. Les leucémies aiguës sont des maladies d'évolution rapide qui mettent en jeu la vie des patients à court terme dans l'absence de traitement. Dans les leucémies chroniques, les cellules qui prolifèrent ont terminé leur maturation, ce qui explique leur évolution plus lente. Parmi les leucémies chroniques, la leucémie myéloïde était souvent synonyme de paroxysme du combattant pour les patients, et l'issue n'était pas forcément positive. Or, comme s'enthousiasme le Dr Philippe Rousselot, professeur d'hématologie à l'université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dans un entretien accordé au Figaro, «la leucémie myéloïde chronique peut désormais être traitée dans 90 à 95% des cas».

Environ 8 000 personnes en France sont atteintes de leucémie myéloïde et 700 nouveaux cas sont découverts chaque année. Cette forme de cancer du sang touche plus

les hommes que les femmes, principalement après 50 ans. Dans de nombreux cas, sa découverte est fortuite et se fait à l'occasion d'une analyse de sang qui révèle un trop grand nombre de globules blancs. Le diagnostic définitif repose ensuite sur des analyses qui permettent de déterminer à quel stade la maladie a évolué et quel est le pourcentage de cellules immatures dans le sang. Neuf fois sur dix, ce taux est inférieur à 6%, ce qui qualifie la maladie de chronic, sans symptômes.

«Mais aujourd'hui, 90 à 95% des patients atteints par cette maladie vont obtenir un traitement qui leur convient», insiste le Dr Rousselot. Seul inconvénient : ces traitements doivent être suivis au minimum pendant plusieurs années, parfois à vie. Et les échecs sont souvent dus au fait que le patient finit par se lasser d'un traitement qui dure aussi longtemps. Le prochain défi des médecins et des chercheurs sera donc de permettre d'arrêter le traitement lorsque la rémission moléculaire sera atteinte.



Le vieillissement des cellules, une piste de traitement

Le mécanisme de vieillissement prématuro de certaines cellules pourrait servir dans le traitement ciblé de la leucémie aiguë promyélocyttaire et pour d'autres types de cancers, révèle une étude de l'Inserm.

On en sait plus sur le processus de guérison des leucémies aiguës promyélocytaires, une forme rare de cancer du sang. Les leucémies sont des maladies du système sanguin liées à la présence en surnombre de globules blancs

normaux, qui entraînent la destruction de cette oncoprotéine et l'élimination des cellules souches leucémiques. Dans le cas de la leucémie aiguë promyélocyttaire, les cellules des patients possèdent une anomalie qui entraîne la synthèse d'une oncoprotéine, la protéine PML/RARA, qui déclenche la prolifération des cellules cancéreuses.

En 2010, des chercheurs de l'Inserm, dirigés par le Professeur de Thé, ont découvert que l'arsenic associé à l'acide rétinoïque, une

hormone, favorisait la destruction de cette oncoprotéine et l'élimination des cellules souches leucémiques. Trois ans plus tard, la même équipe a réussi à comprendre comment ce processus de guérison fonctionne au niveau cellulaire et moléculaire. Ces nouveaux travaux parus dans la revue *Nature Medicine* démontrent que la sénescence, le vieillissement des cellules, peut avoir un effet anti-cancéreux.

Comment est-ce possible ?

Pour faire simple, le traitement à base d'arsenic et d'acide rétinoïque réorganise les corps cellulaires, active une protéine (PSA), à l'origine du vieillissement et de la mort des cellules cancéreuses.

Lors de ce traitement ciblé, les chercheurs ont montré que la protéine PSA joue un rôle essentiel dans la prolifération cellulaire, arbitre entre mort cellulaire et survie, déclenche la sénescence grâce à l'implication de corps cellulaires PMLs, explique l'Inserm dans un communiqué.

C'est ce phénomène qui expliquerait la guérison totale des patients, en leur épargnant la chimiothérapie et ses effets secondaires, assurent les chercheurs français. Cette découverte ne se limite pas au traitement de la leucémie aiguë promyélocyttaire. Elle ouvre des perspectives pour le traitement d'autres cancers, concluent les scientifiques.

Vers un nouveau traitement prometteur ?

La mise sur le marché d'un traitement expérimental pour soigner la leucémie de la moelle osseuse pourrait être accélérée.

Après avoir constaté que 89% des patients atteints d'une leucémie avaient vu leur cancer disparaître grâce à ce traitement expérimental, les régulateurs américains ont décidé d'accélérer la procédure d'autorisation de mise sur le marché.

Il s'agit d'une immunothérapie personnalisée, connue sous le nom de CTL019 et qui a été développée par l'Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). C'est la première immunothérapie contre le cancer à recevoir cette désignation d'avancée majeure. Elle est en effet qualifiée de «spécifée par l'Agence Fédérale des Médicaments».



Le traitement consiste à extraire des cellules immunitaires du patient pour les lui reprogrammer génétiquement afin qu'elles ciblent ses cellules cancéreuses qui produisent une protéine appelée CD19. Les cellules immunitaires reprogrammées sont ensuite réinjectées dans l'organisme du patient, où elles se multiplient et attaquent directement le cancer. «Nos premiers résultats laissent apparaître d'immenses espoirs pour un groupe désespéré de patients, dont beaucoup ont été en

Le stress précoce détient à vie sur le cerveau



Le stress extrême vécu pendant l'enfance, comme la pauvreté, la maltraitance ou l'abandon laisse des séquelles durables sur le cerveau, selon une nouvelle étude américaine.

Un stress sévère dans l'enfance peut affecter durablement le cerveau tout au long de l'existence. Cela pourrait altérer les parties du cerveau responsables de l'apprentissage, la mémoire, la gestion du stress et des émotions. Des événements stressants traversés à l'âge de 2-3 ou 4 ans peuvent affecter négativement le comportement, la santé, le travail et même le choix du partenaire dans la vie adulte. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison, aux Etats-Unis. Leur étude a consisté à réaliser des entretiens auprès de 128 enfants âgés en moyenne de 12 ans et qui ont souffert petits d'abus sexuel, d'abandon ou de pauvreté. Les cerveaux de ces enfants ont été observés, en particulier l'hippocampe et l'amygdale, deux zones impliquées dans l'émotion et la réponse au stress. Les images ont été comparées aux images cérébrales d'enfants issus de milieu modeste ayant eu une enfance heureuse.

Des changements neurobiologiques

Résultat, les enfants ayant connu un stress sévère ont présenté des amygdales et des hippocampes plus petits que les autres.

Faut-il en conclure que le stress dans l'enfance rejallera forcément négativement dans la vie d'adulte ? Les chercheurs restent prudent : les observations représentent des marques d'un changement neurobiologique, mais n'augurent pas de la destinée d'un individu. Cette étude n'est pas la première à s'intéresser aux effets du stress sur le cerveau. La dernière en date émane de l'université d'Iowa et met en garde contre le stress chronique. Il peut donner des trous de mémoire avec l'âge.

Une question de polyphé-



iques est un facteur de risque important que leurs parents biologiques, les chercheurs apportent des conclusions moins discutables quant à l'influence de la génétique sur le cancer.

Il semble donc très important que les médecins questionnent encore plus les patients sur leurs antécédents familiaux afin qu'ils puissent mettre en place d'autres tests nécessaires pour dépister la maladie.

CANCER

La génétique est un plus gros facteur de risque que le mode de vie

A travers une étude portant sur des personnes adoptées, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risques plus important que l'environnement.

Les facteurs génétiques à l'origine des cancers de la prostate, du colo-rectal et du cancer du sein, sont établis. Et pour prouver, quelle femme ne s'est pas vue questionnée sur ses antécédents familiaux lors d'une visite gynécologique par exemple ? Mais concernant les risques cancéreux, le débat persiste malgré tout entre génétique et environnement. Suite à leur étude, des chercheurs suédois ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus important que le mode de vie.

Cette étude, dirigée par Bengt Zöller, professeur à l'université de Lund en Suède et dont les résultats sont parus dans le *European Journal of Cancer*, s'est basée sur un groupe de 70 065 enfants adoptés nés entre 1929 et 1966. Leurs diagnostics ont été réalisés entre 1958 et 2010. Après avoir étudié dans le Registry du Cancer suédois, les données de leurs deux parents biologiques et adoptifs, les chercheurs ont constaté que la génétique est un facteur de risque plus élevé que le mode de vie, dans le développement d'un cancer du sein, de

un à un âge plus avancé.

Questionner plus sur l'histoire familiale des patients

Une étude à prendre d'autant plus au sérieux que les témoins suédois étudiés ont été adoptés avant l'âge d'un an, donc ont été éloignés de l'environnement familial de leurs parents biologiques. De plus, en se basant sur des personnes qui ne partagent

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Mangez du chocolat noir

Une récente étude américaine vient de montrer que le chocolat noir (85%) pouvait nous aider à lutter contre les maladies cardiovasculaires.

Bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas résister à un (petit) carré de chocolat noir : une récente étude américaine (publiée dans le *Journal of American Heart Association*) vient de montrer que ce dernier est bon pour nos artères.

Ces travaux concernent en particulier tous ceux qui souffrent de maladies artérielles périphériques : il s'agit de pathologies qui atteignent les artères qui sillonnent les bras, l'estomac, la tête mais aussi (et surtout) les jambes. A cause d'une pression sanguine trop faible, les malades sont en fait plus souvent sujet à crampes, à la fatigue et aux douleurs, notamment dans les jambes.

Une question de polyphé-



nols Après avoir donné du chocolat noir à 20 malades (âges de 60 à 78 ans), les chercheurs se sont rendus compte que les participants pouvaient marcher un peu plus longtemps sans ressentir de douleurs dans les jambes (17 secondes de plus, très exactement). Ils en ont conclu que les polyphénols contenus dans le chocolat noir diminuaient notre niveau de stress oxydatif de stress causé par un déséquilibre entre les radicaux libres et les anti-oxydants présents dans notre organisme) et augmentaient aussi notre taux d'oxyde nitrique, une substance bien connue pour augmenter la pression artérielle.

Mais attention : pour bénéficier des bienfaits de ces polyphénols, il s'agit de croquer du chocolat à plus de 85% de cacao. On laisse donc tomber le chocolat au lait et le Nutella...

ADDIS-ABEBA

L'Union africaine mobilise la région des Grands Lacs autour du nouvel accord de paix RDC-Rwanda

L'Union africaine (UA) a salué avec force la signature de l'accord de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, une initiative conclue à Washington et présentée comme un tournant majeur pour la stabilité de la région des Grands Lacs.



Le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a appelé l'ensemble des acteurs concernés à respecter scrupuleusement les engagements convenus, afin de transformer cette avancée diplomatique en dynamique durable de réconciliation.

Pour l'Union africaine, cet accord, signé entre les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame, marque une étape essentielle dans la recherche d'une stabilité longtemps fragilisée par les tensions transfrontalières, les rivalités historiques et la prolifération de groupes armés.

L'organisation panafricaine insiste sur la nécessité d'une mise en œuvre rigoureuse, estimant que le texte n'aura de sens que s'il se traduit réellement par la cessation des hostilités, la réduction des tensions et l'ouverture d'une nouvelle ère de coopération régionale.

Mahmoud Ali Youssouf a affirmé que la Commission de

l'UA se tient prête à accompagner les deux pays et les mécanismes régionaux dans toutes les étapes du processus, qu'il s'agisse du désarmement des groupes armés, du retour sécurisé des réfugiés ou du suivi des engagements politiques.

Pour l'organisation, cet accord représente une chance unique d'en finir avec un cycle de violence qui persiste depuis près de trois décennies.

Lors de la cérémonie de signature, le président rwandais Paul Kagame a insisté sur la responsabilité collective des États africains dans la consolidation des acquis de la paix, soulignant que les partenaires internationaux peuvent soutenir les efforts, mais que l'impulsion doit venir du continent lui-même.

Félix Tshisekedi, pour sa part, a plaidé pour une coopération assainie fondée sur le respect mutuel, la non-ingérence et la volonté partagée de neutraliser les groupes armés qui déstabilisent les zones

frontalières. L'est de la RDC, riche en ressources minérales mais marqué par un enchevêtrement de conflits hérités du génocide rwandais de 1994, connaît une recrudescence des affrontements depuis début 2025. Kinshasa accuse Kigali d'appuyer le M23, tandis que le Rwanda reproche au gouvernement congolais sa passivité face aux éléments des FDLR présents sur son territoire.

L'accord de Washington vise ainsi à créer un cadre clair pour la résolution de ces contentieux.

En misant sur un cessez-le-feu permanent, le désarmement, le retour des populations déplacées et la responsabilité judiciaire, les deux pays tentent de renouer avec un dialogue fragilisé mais indispensable.

Pour l'Union africaine, cette opportunité doit être saisie avec détermination afin d'ouvrir une page nouvelle dans une région trop longtemps marquée par l'instabilité.

R.I.

KHARTOUM

Cris étouffés de Babanusa : appel urgent après la détention forcée de plus de 100 familles

La crise humanitaire au Soudan vient de franchir un nouveau seuil d'alarme.

Le Syndicat des médecins soudanais a révélé, samedi, que plus d'une centaine de familles « parmi lesquelles de nombreuses femmes et des enfants » sont retenues contre leur gré dans la ville de Babanusa, située dans l'État du Kordofan occidental. Selon les praticiens, ces civils se retrouvent confinés dans des conditions qualifiées d'« extrêmement dangereuses », sous le contrôle des Forces de soutien rapide (FSR), qui continuent d'exercer une pression croissante sur la population de la région.

Les professionnels de la santé soulignent que plusieurs personnes auraient subi des maltraitements et des humiliations en raison d'accusations relatives à l'appartenance présumée de certains de leurs proches à l'armée régulière.

Si les détails restent limités, la gravité de la situation a conduit les organisations médicales à tirer la sonnette d'alarme, rappelant que de tels actes visant des civils, y compris des femmes et des enfants, se situent en totale contradiction avec les principes du droit international humanitaire.

Le Syndicat met en garde contre une aggravation de la catastrophe humanitaire déjà profonde dans cette région du Soudan déchirée par les violences et les tensions.

Il dénonce fermement l'utilisation de civils comme moyen de pression ou de chantage, un procédé qui accentue davantage l'instabilité et la détresse d'une population déjà éprouvée par des mois de conflit.

Face à cette situation, l'Organisation appelle la communauté internationale, les Nations unies et les défenseurs des droits humains à une condamnation claire et immédiate, ainsi qu'à des mesures concrètes, dont l'imposition de sanctions et l'organisation d'actions urgentes pour garantir la protection et la libération sans délai des familles détenues.

Dans un pays qui peine à sortir du cycle de violences, ce nouvel épisode constitue une alerte supplémentaire sur l'urgence d'une intervention humanitaire coordonnée, capable de freiner la dégradation continue de la situation dans l'Ouest soudanais.

R.I.

AFRIQUE DU SUD REND HOMMAGE À NELSON MANDELA Douze ans après, Madiba demeure une source d'inspiration

En Afrique du Sud, le 12e anniversaire de la disparition de Nelson Mandela a été marqué par une série d'hommages nationaux, témoignant de l'influence durable de l'icône de la lutte contre l'apartheid et ancien président du pays.

Décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans, Mandela reste, aux yeux de ses concitoyens et du monde entier, un symbole de courage, d'humble et de dévouement au service du peuple.

La formation politique autrefois dirigée par Mandela, l'African National Congress (ANC), a souligné dans un communiqué que l'absence de Madiba se fait toujours profondément sentir.

« Douze ans après, son héritage demeure vivant, incarnant des traditions de courage fondé sur les principes, d'humeur née de la lutte et de service inébranlable au peuple », a indiqué le parti, rappelant l'importance de son engagement pour la réconciliation nationale et la justice sociale.

La Fondation Nelson Mandela a organisé à Pretoria une course rassemblant plus de 10 000 participants, un événement destiné à célébrer l'inspiration que Mandela continue de transmettre aux Sud-Africains et au monde.

« C'est un honneur de se tenir ici, à la Fondation Nelson Mandela, et de dire merci à Madiba pour l'inspiration qu'il continue d'apporter à tant d'entre nous, en Afrique du Sud et dans le monde », a déclaré le directeur général, Mbongiseni Buthelezi, lors d'une intervention vidéo.

Au-delà de ces manifestations, les missions diplomatiques, les partis politiques et de nombreux citoyens ont rendu hommage à Mandela par divers gestes symboliques, rappelant la portée universelle de son combat pour l'égalité, la dignité et la liberté.

Mandela, qui fut détenu pendant 27 ans pour avoir résisté au régime d'apartheid imposé par la minorité blanche, a su transformer la douleur et l'injustice en force morale et politique, devenant le « Père de la Nation » pour de nombreux Sud-Africains.

La commémoration du 12e anniversaire de sa disparition réaffirme que la vision de Mandela ne se limite pas à la fin de l'apartheid.

Elle incarne également une leçon sur l'importance de la persévérance, de la réconciliation et du dialogue dans la construction d'une société juste et équitable.

A travers ces hommages, l'Afrique du Sud continue de transmettre aux générations futures les valeurs universelles qu'incarnait Mandela : courage, dignité, solidarité et responsabilité citoyenne.

R.I.

SAHARA OCCIDENTAL La Somalie dément avoir reconnu une prévue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental

Le ministère somalien des Affaires étrangères a apporté, samedi, un démenti catégorique aux informations rapportées par la presse et selon lesquelles ce pays serait favorable pour une prévue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, précisant que les positions du gouvernement somalien sont exprimées à travers des canaux officiels.

« Des articles de presse récents ont attribué certaines déclarations à la République fédérale de Somalie concernant la question du Sahara occidental.

Nous tenons à préciser que la position officielle de la Somalie est communiquée exclusivement par le biais de ses déclarations et communications officielles », indique le ministère somalien des Affaires étrangères dans un communiqué.

« La Somalie prend acte de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies et du rôle important qu'elle joue dans le soutien au processus de règlement pacifique sous l'égide des Nations unies », ajoute le texte.

Conformément à son engagement en faveur des solutions pacifiques, la Somalie appelle les deux parties (Maroc et le Front Polisario) à « engager des négociations sérieuses et directes en vue de parvenir à une solution pacifique, définitive et mutuellement acceptable, dans l'intérêt des populations de la région et conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies », poursuit la même source.

« La Somalie exprime également son plein soutien aux efforts déployés par le Secrétaire général de l'ONU et son Envoy personnel pour relancer le processus politique au Sahara occidental », indique le communiqué.

APS

PALESTINE

France : Mobilisation mondiale pour exiger la libération de Marwan Barghouti

Une vaste mobilisation internationale a été relancée à Paris pour exiger la libération du dirigeant palestinien Marwan Barghouti, emprisonné depuis 2002 par l'entité sioniste.



Plus de deux cents personnalités issues du monde de la culture, du cinéma, de la littérature et du sport ont signé une lettre ouverte appelant à une action urgente de la communauté internationale.

Dans ce texte, rendu public mercredi, les signataires expriment leur « profonde inquiétude » quant à la détention prolongée de Barghouti, âgé de 66 ans,

connu de ses partisans sous le nom de « Mandela palestinien ».

Ils dénoncent les conditions de sa détention, les mauvais traitements qu'il subit et le déni de ses droits fondamentaux. La lettre rassemble un large éventail de personnalités influentes, parmi lesquelles les écrivaines Sally Rooney et Margaret Atwood, ainsi

que des figures du football telles qu'Eric Cantona et Gary Lineker.

Cette initiative s'inscrit dans la campagne internationale « Free Marwan », menée par sa famille et soutenue par de nombreuses organisations engagées dans la défense des droits humains.

Les auteurs de l'appel exhortent les Nations unies, ainsi que les gouvernements du monde entier, à intervenir pour obtenir la libération immédiate du dirigeant palestinien, condamné à cinq peines de prison à vie par un tribunal similaire à la suite de la seconde Intifada.

Ils rappellent que plusieurs échanges de prisonniers effectués ces dernières années auraient pu ouvrir la voie à sa libération, mais que l'entité sioniste s'y est toujours opposée. Cette mobilisation internationale vise à raviver l'attention sur le cas de Marwan Barghouti, devenu un symbole de la lutte palestinienne et de la résistance contre l'occupation, au moment où de nombreuses voix appellent à une solution politique juste et durable.

R.I

Doha : Le Qatar estime le cessez-le-feu à Ghaza insuffisant sans retrait total des forces d'occupation

Lors d'une conférence internationale à Doha, le Premier ministre du Qatar, Cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, a affirmé que le cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza ne pouvait être considéré comme « complet » tant que les forces d'occupation sionistes n'auraient pas procédé à un retrait total du territoire palestinien. Il a insisté sur le caractère critique de la phase actuelle, soulignant

l'extrême fragilité de l'accord conclu le 10 octobre dernier. Selon le responsable qatari, la situation reste instable et les violations répétées continuent de mettre en péril les efforts diplomatiques entrepris depuis plusieurs mois. Il a rappelé que, malgré l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'agression poursuite contre l'enclave palestinienne démontre la nécessité d'un engagement international plus ferme en faveur

d'une cessation définitive des hostilités et de la protection des civils. Cheikh Mohammed a révélé que le Qatar, la Turquie, l'Egypte et les États-Unis poursuivent actuellement leurs concertations pour faire progresser la « prochaine phase » de l'accord, prévue en trois étapes. Cette nouvelle phase, également temporaire selon Doha, devrait ouvrir la voie à une solution durable qui garantirait la sécurité du peuple palesti-

nien et la stabilité régionale. Le Qatar demeure l'un des médiateurs les plus actifs dans ce dossier sensible, apportant à une mobilisation internationale renouvelée pour mettre un terme à une crise humanitaire devenue insoutenable. Pour les autorités qataries, seule une solution politique complète, intégrant la fin de l'occupation, permettra d'instaurer une paix réelle et durable dans la région.

R.I

Ghaza : Un bilan humain tragique qui ne cesse de s'alourdir

La bande de Ghaza continue de vivre l'une des pires tragédies humaines de son histoire contemporaine. Plus d'un an après le début de l'agression sioniste lancée le 7 octobre 2023, les autorités sanitaires palestiniennes ont annoncé un bilan terriblement alourdi : 70 354 martyrs et 171 030 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

Ce chiffre, déjà effroyable, ne reflète malheureusement pas encore l'ampleur réelle du drame, puisque de nombreux corps demeurent ensevelis sous les décombres des quartiers anéantis.

Au cours des dernières 24 heures seulement, six nouvelles victimes ont été

transférées vers les hôpitaux de Ghaza, aux côtés de quinze blessés. Les équipes de secours, confrontées au manque de moyens et à une pression humanitaire écrasante, peinent toujours à accéder à de nombreuses zones sinistres. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu conclu en octobre dernier, la situation demeure extrêmement fragile. Malgré l'accord, 367 Palestiniens ont encore été tués et 953 blessés à la suite des violations répétées des forces d'occupation.

Durant la même période, 624 corps ont été récupérés dans les ruines, témoignant de la brutalité des semaines précédentes et du lourd tribut payé par les

civils palestiniens. Face à cette réalité, les appels internationaux à la protection des populations civiles et au respect strict du cessez-le-feu se multiplient.

Cependant, sur le terrain, les habitants de Ghaza continuent de subir une crise humanitaire sans précédent, marquée par la destruction massive des infrastructures, le manque de soins, de nourriture et de soutien psychologique.

L'enclave palestinienne demeure plongée dans une urgence absolue, tandis que les familles endeuillées espèrent encore un réel engagement international pour mettre fin à ce calvaire.

R.I

Ramallah : L'ONU alerte sur l'escalade des attaques des colons et les déplacements massifs en Cisjordanie occupée

Les Nations unies ont tiré la sonnette d'alarme face à l'intensification préoccupante des attaques de colons sionistes en Cisjordanie occupée, un phénomène qui, selon les données récentes, atteint des niveaux sans précédent depuis le début de l'année 2023.

Lors d'un point de presse, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a décrit une situation de plus en plus explosive, marquée par une augmentation des opérations menées par les forces d'occupation et une multiplication des incidents visant les communautés palestiniennes.

Selon les informations fournies par l'ONU et relayées par plusieurs médias, plus de

95 000 Palestiniens ont été affectés depuis le début de l'année en raison des incursions militaires, des couvre-feux imposés, des restrictions de mouvement et des dégâts infligés aux habitations privées ainsi qu'aux infrastructures publiques. Les opérations se concentrent particulièrement dans le nord de la Cisjordanie, où écoles, services essentiels et déplacements quotidiens sont gravement perturbés. Stéphane Dujarric a souligné la gravité de la situation en évoquant des attaques « incessantes » commises par des groupes de colons, dont certaines ont causé des victimes et d'importants dommages matériels. Les données du Bureau de la coordination des af-

faires humanitaires de l'ONU (OCHA) indiquent qu'au moins 1 680 attaques imputées aux colons ont été recensées en 2023 dans plus de 270 communautés palestiniennes, soit une moyenne alarmante de cinq incidents par jour. Pour l'ONU, cette réalité crée un climat d'insécurité permanent pour les populations civiles, déjà fragilisées par des décennies d'occupation et de tensions politiques. La multiplication des attaques favorise les déplacements forcés, accentue la fragmentation territoriale de la Cisjordanie et menace la stabilité sociale et économique de toute la région.

L'organisation internationale appelle à une désescalade immédiate, exhortant les autorités d'occupation à garantir la protection des civils et à mettre un terme aux actions violentes des groupes de colons.

Elle rappelle que les obligations relevant du droit international humanitaire doivent être strictement respectées, notamment en matière de prévention des violences, de liberté de mouvement et de préservation des infrastructures civiles.

Face à cette situation, les Nations unies réaffirment la nécessité d'un engagement international renforcé, estimant que seule une pression collective permettra de contenir les violences et d'éviter une dégradation irréversible de la situation humanitaire.

R.I

WASHINGTON

Bras de fer institutionnel : la Garde nationale reste déployée à Washington après un nouveau revers judiciaire pour la municipalité

Aux États-Unis, la tension persiste autour du déploiement de la Garde nationale dans la capitale fédérale. Une cour d'appel a, jeudi, suspendu indéfiniment une décision de première instance qui ordonnait à l'administration Trump de retirer les militaires de Washington avant le 11 décembre.

Ce nouveau rebondissement prolonge un bras de fer politique marqué par des divergences profondes entre les autorités locales démocrates et la Maison-Blanche. Depuis juin, le président Donald Trump a successivement mobilisé la Garde nationale à Los Angeles, Washington et Memphis, justifiant ces interventions par la nécessité de lutter contre la criminalité et de renforcer les services fédéraux, notamment l'agence de l'immigration (ICE).

Les municipalités concernées contestent toutefois cette lecture et dénoncent un usage « abusif » et « illégal » des prérogatives fédérales. La juge Jia Cobb avait, le 20 novembre, donné raison aux autorités de Washington, estimant que la loi ne permettait pas à l'administration fédérale de déployer la Garde nationale pour des « missions de dissuasion de la criminalité » sans demande des autorités civiles locales.

Elle avait également jugé illégale l'arrivée dans la capitale de contingents d'autres États. Son jugement avait toutefois été accompagné d'un sursis de 21 jours pour permettre un recours.

Saisie en urgence, la cour d'appel a décidé de suspendre l'exécution de ce jugement sans se prononcer sur le fond, gelant ainsi l'échéance du 11 décembre. Cette décision s'inscrit dans un contexte national où d'autres déploiements fédéraux controversés, notamment à Chicago et Portland, ont également été freinés par la justice.

R.I

Frappe américaine dans le Pacifique : quatre morts dans une opération ciblant un réseau présumé de narcotrafiquants

Une nouvelle frappe américaine dans la zone Pacifique a provoqué, jeudi, la mort de quatre individus présentés par Washington comme des « narcoterroristes » opérant au sein d'un réseau de trafic de stupéfiants.

Selon un communiqué diffusé par le Southcom, le commandement chargé de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'opération visait un bateau engagé sur une route maritime réputée pour la circulation intensive de drogues à destination du continent nord-américain.

L'armée américaine a rendu publique une vidéo montrant un navire évoluant à grande vitesse avant qu'une explosion ne le pulvérise. Les forces américaines affirment que le bateau transportait des substances illicites et que l'intervention s'inscrit dans une campagne élargie visant à perturber les réseaux de trafic par voie maritime.

Depuis plusieurs mois, les forces américaines multiplient ce type d'actions, ayant déjà causé, selon leurs données officielles, la mort d'au moins 87 personnes impliquées dans des opérations similaires en mer des Caraïbes et dans l'est du Pacifique.

Cette stratégie, assumée comme une réponse « directe et préventive » aux flux croissants de stupéfiants, suscite néanmoins une montée des interrogations au sein de la communauté internationale, certains observateurs appelant à davantage de transparence sur le cadre légal et humanitaire de ces opérations.

R.I

L'OPÉRA D'ALGER « BOUALEM-BESSAÏH » Alger envoûtée par l'éclat du malouf : Abbas Righi offre une soirée magistrale à l'Opéra Boualem-Bessaïh

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a vibré, jeudi soir, au rythme profond et raffiné du malouf constantinois, porté par la voix passionnée et l'énergie généreuse du chanteur Abbas Righi.



Pour cette deuxième saison de « Qaadat Ksentina », le public, venu nombreux, a été transporté dans une immersion musicale rare, où la tradition, la virtuosité et l'émotion se sont harmonieusement entremêlées pour donner naissance à un spectacle d'une intensité remarquable.

L'ouverture de la soirée a été marquée par un moment fort de recueillement. L'artiste et son orchestre, dans une salle entièrement debout, ont observé une minute de silence à la mémoire de deux grandes figures du patrimoine musical algérien : le maître du malouf Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadjî, disparu à l'âge de 97 ans, et l'emblématique Ahmed Aouabdia, décédé un jour plus tard à 60 ans.

Ce double hommage a conféré au récital une dimension émotionnelle particulière, rappelant la profondeur d'un héritage musical que la nouvelle génération, menée par Righi, s'efforce avec brio de transmettre et de moderniser.

Guidé par le maestro Samir Boukredera, altiste d'exception et directeur musical de la soirée, Abbas Righi a embarqué son public dans une traversée musicale de plus de deux heures, construite autour d'un programme dense en six grands mouvements.

Dès son entrée sur scène, le chanteur n'a pas caché sa joie de retrouver le public algérois, affirmant éprouver un « immense bonheur » de renouer avec une scène qu'il affectionne particulièrement.

Dans un bel esprit d'ouverture, il a d'abord mis en avant trois jeunes chanteurs issus de la nouvelle scène du malouf : Anis Benchefra, Chiheb Kouadri et Sifed-dine Torche.

Ces voix montantes ont proposé un enchaînement de chansons traditionnelles, démontrant une maturité artistique prometteuse.

En les présentant ainsi, Righi a tenu à rappeler son engagement indéfectible envers la jeunesse artistique et son désir de les accompagner dans la préservation et l'évolution du patrimoine musical constantinois.

Le cœur du récital a conduit l'assistance dans une succession de paysages sonores modulaires, où les nuances du H'cîn, du Zidène, du Sika et du Mezmoum se sont succédé dans un équilibre parfaitement maîtrisé.

Le chanteur a joué avec les modes comme avec les sentiments, revenant subtilement au H'cîn et au Sika avant de couronner la soirée par une séquence Aïs-

saoua qui a plongé la salle dans une euphorie générale.

Cette dernière partie, vibrante et rituelle, a provoqué un véritable déferlement d'énergie : le public s'est levé, a dansé dans les allées, a frappé des mains et a accompagné les rythmes avec une ferveur communicative.

Parmi les pièces interprétées, plusieurs titres emblématiques du répertoire d'Abbas Righi ont été mis à l'honneur, notamment « Ah man nouhibou ah », « Ahl el hawa wel'djoud » ou encore « Hassibi khella qalbi madjrouh ».

Il a également présenté « Hosn el Habib », extrait de son récent album éponyme, accueilli avec enthousiasme par un public conquis.

D'autres chants populaires comme « Men djek fraktek », « Ah ya rouh en noufous », « Qalbi mel houb sar mefni » ou encore « Djar âliya del firak » ont été interprétés avec cette sensibilité particulière qui distingue l'intensité vocale du chanteur constantinois.

La richesse de la soirée s'est appuyée sur un orchestre d'une grande finesse.

Les violons, le qanun, le nay et la ghaïta ont dialogué avec les sonorités plus profondes de l'oud, du violoncelle, de la mandoline et de la kouitra.

Les « Nekkaret », avec leurs frappes sèches et ternaires, ont soutenu la pulsation rythmique de ce voyage musical, dessinant dans l'espace sonore toute l'identité du malouf, fièrement portée par les maîtres de Constantine depuis des décennies. La mise en scène a renforcé la magie du concert.

Sous un éclairage feutré, un décor inspiré des demeures traditionnelles constantinoises dévoilait des façades ornées, des rideaux en dentelle et de la dinanderie raffinée.

Suspensions lumineuses, tapisseries, objets artisanaux... autant d'éléments qui ont recréé l'atmosphère intime et authentique des soirées musicales d'antan.

Un écrin visuel qui a sublimé la musique autant qu'il a plongé le public dans un univers chargé d'histoire.

Tout au long du récital, les youyous, les applaudissements nourris, les refrains repris en choeur et la participation spontanée des spectateurs ont témoigné de la connexion profonde entre l'artiste et son public.

Abbas Righi, tout de blanc vêtu, a montré une présence scénique rayonnante, une voix chaude et étouffée, et une énergie communicative qui ont fait de cette soirée un moment suspendu, rare, profondément ancré dans la tradition mais ouvert vers la modernité.

Né en 1984, Abbas Righi s'est passionné pour le malouf dès son plus jeune âge, dans la lignée des grandes écoles musicales d'Algérie, aux côtés de la Sanâa d'Alger et du Gharnati de Tlemcen.

Devenu l'une des figures majeures de sa génération, il compte aujourd'hui plusieurs albums marquants : « Mejrouh » (2010), « Zadni hwak ghram » (2012), « Arma sebba labhab » (2016), « Salâh Bey » (2017), la compilation « Couleurs de Constantine », ainsi que son dernier opus, « Hosn El Habib ».

Porté par le ministère de la Culture et des Arts et orchestré par l'Opéra d'Alger, « Qaadat Ksentina » a offert une représentation unique, mais dont l'éclat continuera de résonner longtemps dans les mémoires.

Une soirée où le malouf, dans toute sa noblesse, a magnifiquement triomphé.

ALGER

Le Festival international du film d'Alger signe une 12e édition ambitieuse et ouvre une nouvelle ère pour le cinéma

La capitale se prépare à vibrer au rythme du cinéma mondial avec le lancement, ce mardi, de la 12e édition du Festival international du film d'Alger (FIFA), un rendez-vous culturel devenu incontournable pour les cinéastes, les critiques et les passionnés du septième art.

Initiée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AAC), cette manifestation s'affirme comme un grand espace d'expression artistique, de dialogue et de découverte, où l'Algérie confirme sa volonté de renforcer sa présence dans le paysage cinématographique international.

Cette nouvelle édition, qui s'annonce dense et inspirante, met au programme des projections inédites, des rencontres professionnelles, des ateliers spécialisés et des espaces de réflexion réunissant des réalisateurs, producteurs, techniciens et acteurs venus d'horizons divers.

Le FIFA ambitionne d'offrir aux publics algériens une immersion dans les différentes tendances cinématographiques contemporaines, tout en valorisant des œuvres qui portent un regard singulier sur le monde, ses tensions, ses espoirs et ses imaginaires.

À travers cette édition, l'AAC réaffirme son objectif de promouvoir les talents émergents et de soutenir la création cinématographique nationale.

Plusieurs jeunes réalisateurs algériens y dévoileront leurs productions, qu'il s'agisse de documentaires, de courts métrages ou de films de fiction.

Ces œuvres, souvent marquées par une grande sensibilité sociale et un ancrage profond dans le vécu des nouvelles générations, accompagnent l'évolution d'un cinéma algérien qui tente de se réinventer, de se moderniser et de se reconnecter à son public.

Le festival se veut également un carrefour régional, où l'Algérie consolide son rôle de plateforme culturelle ouverte sur l'Afrique, le monde arabe et la Méditerranée.

Des films issus de pays voisins et de cinémas émergents y sont mis à l'honneur, permettant la rencontre de sensibilités artistiques variées.

Cette dimension internationale nourrit un dialogue fécond entre les visions du Nord et du Sud, enrichissant la programmation d'un festival qui ne cesse de gagner en maturité et en visibilité.

Outre les projections, cette 12e édition propose un volet professionnel renforcé, destiné à encourager les collaborations, la coproduction, l'échange d'expertises et la formation.

Des maîtres de conférence, des formateurs spécialisés et des professionnels reconnus animeront des tables rondes et ateliers thématiques portant sur les nouveaux modes de production, les mutations technologiques, l'écriture de scénarios, la réalisation ou encore la distribution.

L'objectif est clair : accompagner la montée en compétence de la nouvelle génération de cinéastes algériens et favoriser leur intégration dans les réseaux internationaux.

Le public, fidèle au rendez-vous, bénéficie d'une programmation généreuse et variée.

Les organisateurs ont veillé à rendre l'accès aux projections plus large, en impliquant plusieurs salles et institutions culturelles de la capitale afin d'offrir une expérience cinématographique accessible, conviviale et immersive.

Le festival mise sur la proximité, en donnant à voir des films qui font écho aux réalités sociales et aux sensibilités des spectateurs algériens.

Le FIFA ne se limite pas à célébrer des œuvres : il rend hommage aux figures emblématiques du cinéma algérien et international, dont les contributions ont marqué la mémoire collective et inspiré de nouvelles générations de créateurs.

Ces hommages rappellent l'importance de préserver le patrimoine cinématographique, tout en encourageant une vision résolument tournée vers l'avenir.

Avec cette 12e édition, Alger confirme son ambition de devenir une scène culturelle majeure où se croisent les talents du monde entier.

Le Festival international du film d'Alger s'impose comme une véritable respiration artistique pour la capitale, un espace d'échange où se dessine le cinéma de demain, nourri par des voix diverses, audacieuses et créatives.

R.C.

TLEMCEN La bibliothèque « Mohamed Dib » redynamise le conte populaire à travers un programme culturel annuel

La bibliothèque principale de lecture publique « Mohamed Dib » de Tlemcen a lancé un programme culturel ambitieux destiné à promouvoir le conte populaire auprès des enfants, sous le slogan « Il était une fois ».

Cette initiative mobilise des conteurs bénévoles venus de plusieurs wilayas, dont Tlemcen, Oran et Bejaïa, et s'étendra tout au long de l'année dans différentes com-

munes et annexes de la bibliothèque. Le programme vise à transmettre des valeurs éducatives et des leçons de vie à travers le récit, tout en stimulant l'imagination et la créativité des jeunes.

Des formations dédiées aux techniques de narration et d'écriture du conte seront également organisées pour constituer une troupe de conteurs maîtrisant l'art du « Hakawati ». Parallèlement, la

bibliothèque entame la numérisation de ses catalogues et prévoit l'acquisition de 450 nouveaux titres afin d'élargir son fonds documentaire, actuellement composé de près de 35 000 ouvrages.

Cette initiative entend redonner au conte populaire sa place culturelle et éducative, tout en renforçant l'offre pédagogique et littéraire pour les jeunes lecteurs.

R.C.

TELECOMMUNICATIONS

L'Algérie entre dans l'ère de la 5G : Un déploiement national ambitieux pour booster l'économie numérique

L'Algérie a officiellement fait son entrée dans la nouvelle génération de connectivité grâce au lancement national de la 5G annoncé à Alger par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.

Organisée au Centre international de conférences (CIC) Abdelaït-Rahal, la cérémonie a réuni membres du gouvernement, opérateurs de téléphonie mobile et responsables de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE), confirmant l'engagement de l'Etat à faire de la révolution numérique un moteur de croissance.

Sid Ali Zerrouki a qualifié ce lancement de « tournant décisif » pour les télécommunications nationales, soulignant que la 5G servira de socle à l'intelligence artificielle, l'Internet des Objets, le Cloud Computing et à l'ensem-

ble des technologies émergentes appelées à transformer la santé, l'éducation, l'industrie 4.0 et les villes intelligentes. Le ministre a rappelé que l'écosystème numérique devrait générer près de 9 milliards de dollars de contribution au PIB en 2025, pour atteindre 13 milliards d'ici 2030.

Les trois opérateurs détenus de la licence « Mobilis, Ooredoo et Djezzy » ont affirmé leur engagement total dans cette nouvelle étape. Mobilis a rappelé avoir réussi les premiers tests à 1,2 Gbps dès février 2025, tandis qu'Ooredoo a présenté sa stratégie commerciale reposant sur la simplicité, la

transparence et une tarification identique à la 4G, accompagnée d'un déploiement progressif dans huit wilayas prioritaires, dont Alger, Oran, Constantine et Sétif.

Djezzy, pour sa part, a souligné que la 5G constitue une opportunité majeure pour renforcer l'innovation et la compétitivité économique en offrant aux citoyens et aux entreprises un accès à des services plus rapides, plus fiables et plus performants.

Le lancement officiel de la 5G fait suite à plusieurs mois d'essais techniques supervisés par l'ARPCE, confirmant la maturité du réseau avant l'attribution des licences en juillet

et leur officialisation en novembre. Le plan national de déploiement prévoit une couverture progressive et équilibrée sur six ans, permettant aux opérateurs de déployer leurs stations 5G tout en préparant des offres adaptées aux besoins des utilisateurs, sans surcroît et avec une compatibilité immédiate pour les abonnés. Avec cette initiative ambitieuse, l'Algérie ouvre une nouvelle page de son développement numérique, renforçant son attractivité, modernisant ses infrastructures et s'inscrivant pleinement dans la dynamique mondiale de l'innovation technologique.

RE

ALGER

La Conférence africaine des start-up s'impose comme un moteur continental d'innovation et d'entrepreneuriat

Algier s'apprête à accueillir, du 6 au 8 décembre, la quatrième édition de la Conférence africaine des start-up (ASC), un événement devenu incontournable pour les acteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle continentale.

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et de la Micro-entreprise, Noureddine Ouedah, a souligné l'importance de cette conférence, qui s'affirme comme le principal rendez-vous pan-africain réunissant décideurs, investisseurs et entrepreneurs africains et internationaux pour échanger sur les enjeux liés à l'innovation, au financement et au développement de l'écosystème technologique.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Ouedah a rappelé que la Conférence africaine des start-up constitue aujourd'hui un vecteur stratégique de visibilité pour les initiatives technologiques et entrepreneuriales algériennes et africaines. Elle offre un cadre unique pour discuter de manière pragmatique des politiques publiques, des opportunités d'investissement et de la création de champions africains capables de stimuler le développement économique du continent.

La quatrième édition sera marquée par un sommet ministériel de haut niveau, rassemblant des responsables africains afin d'harmoniser les politiques publiques et renforcer la contribution des start-up à l'économie réelle. La conférence prévoit la participation de 35 délégations officielles africaines,

représentant des ministres ou secrétaires généraux, ainsi que des institutions de l'Union africaine et d'autres organisations internationales. Le Rwanda a été désigné cette année comme invité d'honneur, tandis que des délégations internationales issues de Slovénie, du Qatar et de plusieurs pays européens viendront enrichir les échanges. L'événement devrait rassembler entre 25,000 et 30,000 participants, accompagnés d'environ 200 exposants, plaçant Alger au cœur de l'innovation continentale. Sous le slogan « Pour l'émergence de champions africains », la conférence mettra en lumière les parcours exemplaires d'entrepreneurs ayant réussi à bâtir des acteurs technologiques de premier plan en Afrique. L'objectif est de promouvoir les talents locaux, de stimuler la levée de fonds et de diversifier les mécanismes de financement disponibles pour les start-up, tout en encourageant l'investissement privé à l'échelle continentale. Cette édition servira également au lancement des premiers financements des Fonds de financement des start-up et des jeunes innovants, créé sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de soutenir les initiatives entrepreneuriales et renforcer l'écosystème national. Le programme de la conférence comprendra 18 événements parallèles (« side events ») destinés aux jeunes entrepreneurs, leur offrant l'opportunité d'interagir avec des institutions internationales spécialisées dans la pro-

priété intellectuelle, le transfert technologique et l'accompagnement des start-up. Ces sessions permettront de renforcer les compétences des porteurs de projets et de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'innovateurs capables de répondre aux défis technologiques et économiques du continent. Selon le ministre Noureddine Ouedah, l'Afrique dispose d'un capital humain compétent dans les technologies émergentes, suscitant l'intérêt de nombreuses initiatives et investisseurs internationaux. La Conférence africaine des start-up d'Algier représente ainsi une opportunité majeure pour les entrepreneurs algériens et africains de rencontrer des investisseurs venus des cinq continents, d'exposer leurs projets et de mobiliser les ressources nécessaires à leur développement.

L'événement constitue un véritable catalyseur pour la croissance de l'innovation en Afrique et un moyen concret de promouvoir la coopération et la solidarité économique au sein du continent. En consolidant la visibilité des start-up, en encourageant les investissements ciblés et en favorisant l'émergence de champions africains, cette conférence affirme la position de l'Algérie comme un hub continental de l'innovation et de l'entrepreneuriat, et ouvre la voie à une nouvelle dynamique de croissance inclusive et durable pour l'ensemble de l'Afrique.

RE

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Bordj Badji Mokhtar

Daira De Bordj Badji Mokhtar

Commune De Bordj Badji Mokhtar

N° d'Identification Fiscal: 098401259004528

Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales, N° 18 /.2025

Après D'infraction Avis D'appel D'offre Ouvert

Avec Exigence De Capacités Minimales, N° 03 /.2025

LE président de l'APC de Bordj Badji Mokhtar lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

Dans le cadre de l'opération :

Réalisation et extension du réseau d'assainissement (à la cité 274 logements et la cité 270 logements)

Les entreprises publiques ou privées ou groupement solidaires d'entreprises qui remplissent les conditions minimales énumérées ci-dessous se rapprocher du Bureau du marché de commune de Bordj Badji Mokhtar pour consulter ou retirer le cahier de charge contre paiement 10.000,00 DA Dix mille dinars Algériens.

1- Les capacités minimales:

- **Capacités professionnelles :** Avoir un Certificat de qualification catégorie Quatre (IV) ou plus en cours de validité en hydraulique activité principale, justifiée par une Copie du certificat de qualification et classification en cours de validité.
- **Capacités techniques :** Avoir réalisé au moins un projet de réalisation d'un réseau d'assainissement avec un linéaire de 3000 ML de dim. 315 ou plus durant les cinq (05) dernières années. Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par les services contractants Publics.
- **Capacités financières :** Avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaire cumulé de 30.000.000, 00 DA durant les trois (03) dernières années 2021-2022-2023 justifié par une Attestation d'activité ou les bilans fiscaux visée par les services des impôts.

2- Le contenu du fichier d'affichage :

- Les offres doivent comporter : dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière, accompagnées des documents mentionnés dans les instructions aux soumissionnaires ; Article n° 09 Pages n° 15 et 16.

3- Préparation et soumission des offres :

- Le " dossier de candidature ", " L'offre technique " et " L'offre financière " sont placés dans des enveloppes séparées et bien fermées. Chacune d'elles montre le nom de l'institution exposante La référence et l'objet de l'appel d'offres et Il comprend les mots " dossier de candidature ", " L'offre technique " et " L'offre financière " incluent les cas.

Ces enveloppes doivent être placées dans une autre enveloppe scellée et masquée et ne chargée qu'une phrase

A Monsieur :

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Bordj Badji Mokhtar

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°: / APC-BBM/2025

Projet : " Réalisation et extension du réseau d'assainissement (à la cité 274 logements et la cité 270 logements)"

"À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Le Dernière délai des dépôts des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres à quinze (15) jours à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP de 9h00 à 12h00 au bureau du marché de la commune de Bordj Badji Mokhtar.

H00 au siège 4L'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de la date limite de dépôt des offres à 1 de la Commune de Bordj Badji Mokhtar (Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant Au même endroit et au même moment) Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 MOIS plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : BENI ABBES

DAIRA : OULED KHODEIR

COMMUNE DE : OULED KHODEIR

Le Sujet : Mise En Demeure n 02

Avant Résiliation

En Vertu Du Marché N° 04/2024 Portant Sur : Les Travaux De Réalisation D'un Camp De Jeunes Au Nouveau Site, Conclu Pour Un Délai De Douze (12) Mois,

Et Sur La Base De Ce Qui Suit :

- Faible Rythme D'avancement Des Travaux
- Insuffisance Des Moyens Humains Sur Le Chantier
- Expiration Des Délais Contractuels.

Il est adressé un **Mise En Demeure n° 02 avant résiliation** à L'entreprise De Travaux De Construction Bâtiments « Sabouni Majid », Adresse : Zone Urbaine, Section 11, Propriété N° 07, Parcile n° 06, Commune de Béchar Afin D'augmenter Le Rythme D'avancement Des Travaux Et De Renforcer Le Chantier En Moyens Humains, Et La Réception Du Projet Dans Un Délai De Huit (08) Jours à Compter De La Date De Publication Du Présent **Mise En Demeure n° 02** Dans La Presse Nationale Et Le Bulletin Officiel Des Marchés Publics.

En Cas De Non-Respect Du Présent Avertissement, Les Mesures Coercitives Prévues Par Les Lois En Vigueur Seront Appliquées, Ainsi Que Les Dispositions De L'article 32 Du Marché Conclu.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Noël joyeux



Pour Vincent Barand (Franck Dubosc), père de famille déterminé à perpétuer la tradition d'un réveillon réunissant tous les siens, les fêtes de fin d'année s'annoncent sous de bien sombres auspices. Alors que sa femme Béatrice s'efforce de garder son calme, les annonces tombent une à une : leur fils Baptiste, interne à l'hôpital, est de garde et ne pourra pas se libérer ; leur fille Agathe s'apprête à s'en voler avec son mari Cyril et leurs enfants pour une destination secrète, un "cadeau de Noël" qui les éloignera du foyer familial ; quant à Maxime, leur fils ainé, il persiste dans son silence et son ressentiment envers Vincent, une rancœur ancienne qui semble impossible à apaiser.

france 2 21:10

Le règne animal



Dans un monde où la frontière entre l'humain et l'animal s'estompe de manière inexplicable, une étrange mutation se propage, transformant certains individus en créatures hybrides, dotées d'attributs aussi fascinants que terrifiants. C'est dans ce contexte troublé que François (Romain Duris), un père déterminé mais quelque peu aveugle à la réalité, entreprend un voyage vers le Sud-Ouest de la France avec son fils Émile (Paul Kircher), 16 ans. Leur destination : un institut spécialisé où est internée Lana, la mère d'Émile et l'épouse de François, elle-même touchée par cette métamorphose inexplicable.

france 3 21:10

Les enquêtes de Vera
Saison 12

Un vétéran de l'armée, Connail Burns, est découvert sans vie dans une allée. Les premières investigations font état d'une agression brutale suivie d'une strangulation. Rapidement, l'enquête lui découvre un lourd passé : un soudain départ de l'armée à la suite d'un accident, avant de subir une séparation et de se retrouver sans abri. Kate, son ex-femme, vit désormais avec leur fille Bailey et sa compagne Liv. Initialement suspecte, celle-ci est examinée de près par Vera. Cependant, la détective découvre rapidement que l'affaire est bien plus complexe qu'il n'y paraît.

CANAL+ 21:06

En Pôle - La soirée des champions



En Pôle - La soirée des champions

M6 21:10

Zone interdite



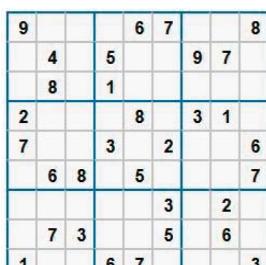
- La période des fêtes de fin d'année est souvent synonyme d'achats de cadeaux. Mais certains produits ne présentent pas la qualité attendue. Ainsi, le saumon est un indémodable. Mais la plupart des poissons vendus dans l'Hexagone proviennent de l'étranger où les conditions d'élevage et les conditions sanitaires laissent à désirer. Les chaussures et le textile sont également prisés pour les fêtes. Mais là aussi, cette filière est gangrénée par des produits de contrefaçons et des ateliers clandestins qui surfent sur les modes et le pouvoir d'achat en baisse. En Chine par exemple, la ville de Yiwu s'est spécialisée dans les ateliers de jouets à bas prix mais souvent au détriment de la qualité.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2872

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

- 1 - Dans l'ensemble
- 2 - Donner un caractère très "nouveau-monde"
- 3 - Sortie de couche - Maintenu dans son état
- 4 - Petit carré - Soutenu
- 5 - Ancien mollusque - Entre tête et matière
- 6 - Sujet bien familiar - Amène vers la fin - Parfait
- 7 - Hollandais en boule - Singe à queue prennante
- 8 - Instrument de ménestrel - Persilage
- 9 - Coula à flots
- 10 - Principauté du golfe persique - Escabeau à plateau tournant

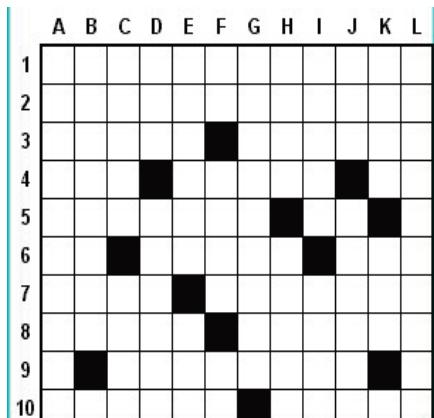
- A - Propos flatteur**
B - La belle verte
C - Fils de la belle-soeur - Souterrain fortifié
D - Chapelet d'années - Gonflement anormal
E - Poufferais - Nid d'espions tentaculaire
F - Numéro 89 en petit - Emergences - Élu pour l'agenda
G - Piqueras plusieurs fois
H - Il se mit son père à dos - Terrains pour fléaux
I - Déposée sur le tapis - Jetée
J - Adroite sur la carte - Propre à la colonne
K - Donc à compter désormais - Patrie de Guillaume Tell
L - Associez-vous, elle tiendra la caisse

"L'intelligence n'est pas la capacité de stocker des informations, mais de savoir où les trouver."

Albert Einstein



Mots croisés N°2872



Verticalement:



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1872

matériel informatique bonbonne		aqar-aqar coureur de fond	réserve pierre noire	causes de rides	bien coincée normale	faire des mailles	hausse-raient la note crétins
mau-qureas				poisson de boîte s'éprit (s)		filet lumineux renfort de cuir	
habile					dessines enivre		
serpillière						se permet remarque abrégée	
terne			racontent enjolivera				donne son accord
facteur sanguin pierre creuse		moitié trichent pour gagner			benêt écrits de sa propre main	souvenir nomme	
outil à torsader	papillon de nuit aigles d'Australie		capitale nordique titane en réaction			saint de Bigorre botte de l'Europe	
lourdes allusions				du au vent profitable			ne reconnaît pas
saison des moissons	vendra axe de roue	caution préféra	article contracté sont au courant	reste étendu c'est l'argon			images de la jalousie
lanceuse d'Ariane attribue			tissu écossais petit village				
accompli cadeaux	fis de même				couche organisation clandestine		
à quel endroit ? début de compte	note du diapason eu le courage		aussi strontium réduit	suppliai le chlore au labo			
crique pélerin	enquai		vieux bison cri de douleur	près de sacré		fin de verbe pronom masculin	stupide
				fleuve de France établi de boucher			
					bières de pub oui mais du Nord		
						rajout au bas du pli	
						extirpe	
							indication de matière

Solution

Sudoku n°2872

9 3 2 4 6 7 1 5 8	6 4 1 5 3 8 9 7 2	8 5 8 1 2 9 6 3 4	2 9 4 7 8 6 3 1 5	7 1 5 3 4 2 8 9 6	3 6 8 9 5 1 2 4 7	4 5 6 8 1 3 7 2 9	6 5 8 4 1 3 7 9 6 2 5 8	9 7 3 2 9 5 4 6 1	1 2 9 6 7 4 5 8 3	1 9 6 8 2 6 7 3 4	3 4 5 1 7 6 8 9 2	8 7 2 9 4 3 5 6 1	4 7 6 1 3 2 9 5 8	6 1 9 8 6 4 2 3 7	2 8 3 6 7 9 6 1 4	7 8 9 3 2 5 4 9 8 6 1 7	4 7 2 8 6 3 6 9 1	6 9 6 2 7 1 3 4 8	8 1 3 9 5 4 7 2 6	7 5 8 1 4 9 2 6 3	9 6 4 7 3 2 1 8 5	2 3 1 6 8 5 9 7 4

Mots Croisés n°2872

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	G	E	N	E	R	A	L	E	M	E	N
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E
3	L	E	V	E	R	R	E	S	T	E	E
4	A	R	E		A	I	D	E	E	S	S
5	N	A	U	T	I	L	E	E	S	O	O
6	T	U		U	S	E	R	A	P	U	R
7	E	D	A	M		S	A	I	M	R	I
8	R	E	B	E	C		I	R	O	N	I
9	I		R	U	I	S	S	E	L	A	R
10	E	M	I	R	A	T		S	E	L	E

Grille géante n°1872

- H - G - D - A - S - T - D	- R - M - E - J - A - N - N - E - R - R - A - I
- R - A - L - A - S - S - A - R - D - I - N - E	- A - D - R - O - I - T - E - - T - R - A - C - E - S
- W - A - S - S - I - N - G - U - E - - O - S - E	- - W - A - S - S - I - N - G - U - E - - O - S - E
- M - A - T - E - - N - A - R - R - E - N - T - - R	- M - A - T - E - - N - A - R - R - E - N - T - - R
- R - H - - D - E - M - I - E - - B - E - T - A	- R - H - - D - E - M - I - E - - B - E - T - A
- G - E - O - D - E - - O - S - L - O - - R - O - I	- G - E - O - D - E - - O - S - L - O - - R - O - I
- - N - O - C - T - U - E - L - L - E - - P - E -	- - N - O - C - T - U - E - L - L - E - - P - E -
- G - U - I - P - O - I - R - - E - O - L - I - E -	- G - U - I - P - O - I - R - - E - O - L - I - E -
- R - E - E - R - - A - U - - G - I - T - - T	- R - E - E - R - - A - U - - G - I - T - - T
- V - A - N - N - E - S - - T - A - R - T - A - N -	- V - A - N - N - E - S - - T - A - R - T - A - N -
- E - T - E - - T - A - V - A - L - - P - R - I - I	- E - T - E - - T - A - V - A - L - - P - R - I - I
- E - S - S - A - - E - M - E - C - H - E - E - - G	- E - S - S - A - - E - M - E - C - H - E - E - - G
- A - S - S - I - G - N - E - - L - E - S - - I - R	- A - S - S - I - G - N - E - - L - E - S - - I - R
- I - D - E - A - L - U - R - E - - S - E - I - N - E	- I - D - E - A - L - U - R - E - - S - E - I - N - E
- O - U - - L - A - - I - T - O - U - - P - S	- O - U - - L - A - - I - T - O - U - - P - S
- U - N - - P - O - I - S - S - A - - I - O - T - E	- U - N - - P - O - I - S - S - A - - I - O - T - E
- S - A - U - T - E - R - E - L - L - E - - E - S	- S - A - U - T - E - R - E - L - L - E - - E - S

FORUM DES ATHLÈTES ALGÉRIENS

Pour une reconversion professionnelle réussie des sportifs de haut niveau

Les participants au 5^e Forum des athlètes algériens ont appelé hier à mettre en place une stratégie pour réussir la reconversion professionnelle des sportifs de haut niveau après la fin de leur carrière.

"Un sportif de haut niveau doit réfléchir et s'orienter vers un projet professionnel après la fin de sa carrière sportive, mais cette transition doit être préparée avant même la fin de son parcours", a indiqué Abderrahmane Hammad, président du Comité olympique et sportif algérien (COA), lors du 5^e Forum des athlètes algériens intitulé "vers un cadre stratégique intégré dans la transition de la carrière sportive vers une carrière professionnelle".

Le président de l'instance olympique n'a pas omis de remercier le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "pour son soutien indéfectible à travers la mise en place d'un cadre juridique pour l'accompagnement des athlètes algériens de haut niveau et d'élite dans leur reconversion professionnelle après la fin de carrière la sportive".

De son côté, la présidente de la commission des athlètes algériens, Zoubida Bouyakoub, a mis en avant la nécessité de développer des mécanismes d'insertion professionnelle au profit des athlètes et contribuer

massivement à la conception d'une vision stratégique nationale.

"La reconversion professionnelle des sportifs est un sujet qui suscite beaucoup d'intérêt pour les pouvoirs publics, parce que la carrière d'un sportif est souvent de courte durée, ce qui nécessite un accompagnement global, structuré et continu", a rapporté Mme Bouyakoub.

Abordant les dispositifs juridiques mis en place par les pouvoirs publics, M. Karim Noui, spécialiste en gestion sportive, a indiqué dans ce sens que "depuis les années 1970, les textes juridiques ont considéré l'enjeu de la reconversion des sportifs".

"Depuis les années 1970, des mesures gouvernementales ont été mises en place pour les athlètes d'élite et de haut niveau afin d'assurer leur avenir professionnel et valoriser leur expérience.

L'arrêté interministériel du 24 mars 2021 a permis aux athlètes d'élite de poursuivre des formations universitaires et avoir par la suite un poste budgétaire qui leur permette de s'orienter vers des métiers du sport (entraîneur, éducateur, manager)", a-t-il précisé.

Dans son intervention, M. Moussa Rabah, chercheur et ex-directeur de l'École Nationale Supérieure en Science et Technologie du Sport, a mis l'accent sur la reconversion et la création d'entreprise post-carrière sportive, avec des initiatives locales comme des masterclass et des programmes universitaires dédiés.

"À travers mon expérience en tant qu'ancien directeur central



à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), les athlètes peuvent se former à l'entrepreneuriat via des formations spécialisées en gestion du sport, des cursus d'écoles de commerce adaptés aux sportifs de haut niveau, des modules dédiés au sein des universités et des formations de coaching incluant des aspects affaires", a-t-il fait savoir.

Organisé par la Commission des athlètes du Comité olympique et sportif algérien (COA),

le 5^e Forum des athlètes algériens intitulé "vers un cadre stratégique intégré dans la transition de la carrière sportive vers une carrière professionnelle", a été rehaussé par la présence de plusieurs athlètes algériens de haut niveau, des présidents de fédérations nationales.

Ce 5^e Forum des athlètes algériens sera l'occasion pour les participants de transmettre les principales recommandations aux autorités compétentes.

TENNIS - TOURNOI «M15» MONASTIR L'Algérien Toufik Sahtali éliminé en demi-finales



Le tennisman algérien Toufik Sahtali a été éliminé samedi après-midi du tableau simple du Tournoi International "M15" Monastir, après sa défaite en demi-finales (6-2, 6-3), face au Grec Dimitris Sakellaridis, classé tête de série N⁷ du tournoi.

Sahtali atteint cette demi-finale en battant la veille, son compatriote Samir Hamza Reguig (6-4, 6-3), dans un quart de finale 100% algérien.

En finale, Sakellaridis sera opposé au Français Bertrand Robin, tête de série N¹, et qui de son côté s'est qualifié aux dépens de la tête de série N⁴, l'Indien Dhamne Manas (6-4, 6-3).

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée du 2 au 7 décembre sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés chez la Fédération internationale de tennis (ITF). Outre le tableau simple, Sahtali et Reguig étaient engagés dans le tableau double, où ils étaient respectivement associés à l'Australien Chen Dong et au Français Valentin De Carvalho, mais leur aventure y était relativement courte.

APS

HANDBALL - CAN-2026 - PRÉPARATION Le Sept algérien entame un nouveau stage en vue du rendez-vous continental



La sélection algérienne masculine de handball poursuit sa préparation pour le Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026) prévu au Rwanda (21-31 janvier 2026), à travers une nouvelle étape programmée du 6 au 9 décembre à Alger, a indiqué samedi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Pour cette étape de préparation, le sélectionneur national Salah Bouchekriou a retenu 17 joueurs dont 16 évoluent dans le championnat local contre un seul, Benkaddour Ayoub, sociétaire de Naft Al-Basra (Irak). Ce regroupement s'inscrit dans la continuité du travail entamé lors de l'étape précédente tenue du 22 au 25 novembre à Alger, qualifiée de "décisif" dans la montée en puissance du Sept national. Ce cycle de travail est axé sur l'intensification de la charge physique, le renforcement de l'homogénéité du groupe et l'ajustement des dispositifs tac-

tiques en prévision du rendez-vous continental.

Selon la FAHB, le staff technique profitera de ce nouveau rassemblement pour évaluer l'évolution du niveau des joueurs, consolider les automatismes collectifs et affiner les aspects techniques nécessaires à une entrée en compétition dans les meilleures conditions. L'objectif affiché de

meure de hisser la sélection au niveau d'exigence requis pour jouer les premiers rôles de la CAN.

Lors du regroupement précédent, les joueurs avaient été soumis à une série de séances "à haute intensité", marquées par une rigueur accumulée et un engagement total, illustrant, selon la Fédération, "la richesse technique et le potentiel élevé" de la composante nationale issue en majorité du championnat local.

Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affronte le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie. La compétition offrira également des billets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

Liste des joueurs algériens convoqués

HBC El-Biar : Berkous Massoud, Abrous Rayan, Loucif Mohamed
M Bordj Bou Arreridj : Aâteq Youssef, Bouakkez Abdelraouf
CRB Mila : Bouziane Mohamed Marouane
IC Ouargla : Allaak Abdelghani
ES Ain Touda : Jemati Abdellah, Mehdi Ahmed Anis, Seghri Mohamed Islam
JSE Skikda : Saker Redouane, Bounab Hani Abdelrafik
AC Ras El Oued : Hamzaoui Ferhat
Olympique El Oued : Hamdi Ayoub, Maamer Chaouach Abderrahmane
CS Bir Mourad Raïs : Khelifati Mohamed Amine
Naft Al-Basra (Irak) : Benkaddour Ayoub.

COUPE ARABE FIFA 2025 (GR. D / 2^e J) L'Algérie se relance face au Bahreïn (5-1)

L'équipe nationale de football A' (tenante) a obtenu sa première victoire à la Coupe arabe de la FIFA 2025 (1-18 décembre), en s'imposant largement devant la sélection bahreïnie sur le score de 5 à 1 (mi-temps : 3-1), en match comptant pour la deuxième journée du groupe D, disputé samedi au Stade Khalifa International au Qatar.

Les buts de l'Algérie ont été inscrits par Berkane (24e, 48e), Boulnina (30e, 80e) et Benzia (45e+6e, sur penalty), alors que Mehdi Abdeljabbar (27e) a réduit le score pour le Bahreïn.

C'est le premier succès des algériens (tenants du titre) dans ce tournoi, après le match nul (0-0) face au Soudan lors de la première journée disputée mercredi dernier.



A la faveur de cette victoire, l'Algérie (4 pts) prend provisoirement la tête du groupe D, avant le déroulement de la deuxième rencontre opposant l'Irak au Soudan ce samedi à 17h00 (heures algériennes) au stade 974. Déjà battu par l'Irak (2-1) lors de la première journée, le Bahreïn est lanterne rouge (0 pt).

Les hommes de Madjid Bougherra boucleront la phase de

poules contre l'Irak mardi (18h00), tandis que les Bahreïn affronteront le Soudan (18h00).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.

Le point après les matchs de la deuxième journée

Le point du groupe D de la Coupe arabe de la FIFA Qatar-2025, à l'issue des matchs de la deuxième journée du groupe D, disputés samedi à Doha :

2^e journée :

Bahreïn - Algérie 1-5
Soudan - Irak 0-2

Classement	Pts	J	Diff
1. Irak	6	2	+3
2. Algérie	4	2	+4
3. Soudan	1	2	-2
4. Bahreïn	0	2	-5

Reste à jouer /3e et dernière journée (mardi 9 décembre) :

Stade Khalifa International :

Algérie - Irak (18h00)

Stade de la Cité de l'Education :

Bahreïn - Soudan (18h00)

Déjà jouées / 1^{re} journée :

Algérie - Soudan 0-0

Irak - Bahreïn 2-1

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

L'Irak bat le Soudan (2-0) et se hisse en quarts de finale

L'Irak a assuré sa qualification en quarts de finale de la Coupe arabe de la FIFA 2025 (1-18 décembre), en s'implantant devant le Soudan sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 0-0), en match comptant pour la deuxième journée du groupe D, disputé samedi au stade 974 au Qatar. Les buts de l'Irak ont été inscrits Meme (82e) et Atwan (84e).

Dans l'autre match de la poule D, l'Algérie a dominé Bahreïn (5-1) sur des buts de Berkane (24e, 48e), Boulnina (30e, 80e) et Benzia (45e+6e, sur penalty), alors que Mehdi Abdeljabbar (27e) a réduit le score pour le Bahreïn.

À l'issue des matchs de la deuxième journée, l'Irak (6

pts) occupe la première place du classement, devant l'Algérie (4 pts) et le Soudan (1 pt), alors que Bahreïn est dernier (0 pts).

Les hommes de Madjid Bougherra boucleront la phase de poules contre l'Irak mardi (18h00), alors que Bahreïn affrontera le Soudan à la même heure.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 11 et 12 décembre.

Le vainqueur du tournoi empochera une prime conséquente de plus de 7 millions de dollars, alors que le finaliste touchera plus de 4 millions de dollars.

LIGUE 2

Abdenour Hamici nouvel entraîneur du WA Mostaganem



Le technicien Abdenour Hamici a été officiellement désigné nouvel entraîneur du Widad de Mostaganem (WAM) après la signature de

son contrat qui court jusqu'à la fin de la saison, a annoncé, vendredi, la direction du club évoluant en Ligue 2 de football (Groupe Centre-Ouest).

Il prend la succession de Hakim Benslimane, nommé en août 2025 pour remplacer Mohamed Manaa, dont le passage à la tête de l'équipe de l'Ouest avait été de courte durée.

Sous la conduite de Benslimane, le WAM avait enregistré des résultats mitigés, poussant les deux parties à une séparation à l'amiable en novembre 2025. Depuis, les Rouge et Blanc étaient restés restés sans entraîneur.

À l'issue de la 12^e journée, le WAM occupe la 7^e place du classement avec 19 points, obtenu grâce à 5 victoires et 4 matchs nuls, contre 3 défaites.

La direction du "Widad" espère que l'arrivée de Hamici apportera la stabilité nécessaire pour relancer la dynamique de l'équipe le restant de la saison.

COUPE D'ALGÉRIE 2025 - 2026 (1/32 DE FINALE) Les résultats partiels



Résultats partiels des matchs comptant pour les 1/32 de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, disputés mercredi, jeudi, et vendredi, devant se clôturer samedi :

Mercredi 3 décembre 2025 :

(+) CR Belouizdad (L1) - ORB Oued El-Fodda (inter-régions) 2-1 (ap)

Jeudi 4 décembre 2025 :

(+) Paradou AC (L1) - CRB Adrar (L2) 3-0

(+) US Faubourg (inter-régions) - ASB Metlili Chaâma (inter-régions) 4-2 (ap)

(+) MC Saïda (L2) - NRB Telghima (L2) 3-0

NC Magra (L2) - (+) USM Alger (L1) 0-0 (USMA aux TAB : 5-4)

MC Sidi Ali Boussidi (régionale 1) - (+) RC Arbaâ (L2) 0-1

(+) ESF Bir El-Ater (régionale 1) - DRB Kadiria (régionale 2) 2-0

(+) WA Boufarik (inter-régions) - US Naâma (inter-régions) 3-0

(+) AS Khroub (L2) - Olympique Akbou (L1) 2-0

(+) JS Kabylie (L1) - MB Hassi Messaoud (inter-régions) 7-0

(+) MC Alger (L1) - MC El-Bayadh (L1) 1-0

Vendredi 5 décembre 2025 :

(+) USM Khencela (L1) - MB Rouissat (L1) 1-0

(+) MB Barika (inter-régions) - O.Mers El-Hadjadj (régionale 2) 1-0

MO Béjaïa (L2) - (+) USM El-Harrach (L2) 1-2

(+) ESM Koléa (L2) - JS Bordj Menâïel (L2) 1-0

(+) NA Husseïn-Dey (L2) - IRB Sedrata (inter-régions) 3-0

(+) ASO Chlef (L1) - CA Sidi Abdelmoumen (inter-régions) 1-0

CR Béni Thour (L2) - (+) ASM Oran (L2) 1-1

(ASMO aux TAB : 4-3)

(+) CS Constantine (L1) - JS El-Biar (L2) 4-1

(ap)

MC Oran (L1) - (-) ES Mostaganem (L1) 1-2

Samedi 6 décembre 2025 :

CRB Tessala (régionale 2) - JSM Béjaïa (inter-régions) 14h00

NR Beni Oulbane (L2) - Amel Bousââda (inter-régions) 14h00

WB Aïn Benian (inter-régions) - SC Mecheria (inter-régions) 14h00

JB Aïn Kercha (inter-régions) - CSSW Illizi (inter-régions) 14h00

ES Ben Aknoun (L1) - RA Aïn Defla (inter-régions) 14h00

NRB Bethioua (régionale 1) - JS Saoura (L1) 14h00

CA Batna (L2) - USM Annaba (L2) 14h00

FBC Frenda (inter-régions) - CB Mila (inter-régions) 14h00

MÔ Constantine (L2) - CRB Kaïs (inter-régions) 14h00

CR Témouchent (L2) - US El-Hemaïssa (inter-régions) 14h00

US Béchar Djedid (L2) - Mascara GC (L2) 14h00

ES Séfît (L1) - CR Béni Tamou (inter-régions) 17h00

NB : Les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés pour les 1/16 de finale.

COUPE DU MONDE 2026

Les Fennecs dans le Groupe J, cap sur Kansas City, San Francisco et Arlington

Après quinze ans d'absence, l'Algérie fait son grand retour dans l'arène planétaire de la Coupe du Monde, inscrivant pour la cinquième fois son nom sur la liste des participants.

Par F. YANIS

Les Fennecs, sous la conduite de leur capitaine Riad Mahrez et de l'entraîneur Petkovic, évolueront dans le Groupe J aux côtés de l'Argentine, de l'Autriche et de la Jordanie, avec pour objectif clair de franchir la phase de groupes et d'atteindre au moins le deuxième tour, comme en 2014, voire de faire encore mieux.

Le nouveau format de la compétition, qui porte le nombre de participants de 32 à 40, offre de nouvelles perspectives.

Les deux premiers de chaque poule se qualifieront directement pour les 1/16 de finale, tandis que huit autres équipes seront repêchées parmi les meilleures troisièmes.

Cette configuration permet aux Verts d'aborder la compétition avec des ambitions réalistes, mais exigeantes, et un esprit combatif intact.

Le tirage au sort a réservé aux Algériens un groupe équilibré et surprenant, presque théâtral dans sa dramaturgie : la Jordanie, « l'adversaire abordable », l'Argentine de Messi, « la brute », et l'Autriche, « le truand ».

Trois styles, trois histoires et trois défis pour les Fennecs.

La Jordanie, dont le football rappelle celui des nations du Moyen-Orient, représente l'adversaire le plus accessible.

Discipline tactique et organisation sont ses principaux

atouts, mais à un niveau globalement inférieur à celui des géants du continent sud-américain et européen.

Les Verts connaissent bien cette zone, et les récents matchs amicaux contre l'Arabie saoudite ont fourni des enseignements précieux pour préparer ce duel.

L'Algérie pourrait même affronter à nouveau une sélection de cette région au printemps ou en début d'été pour parfaire sa préparation.

Le second adversaire, l'Argentine de Lionel Messi, incarne le défi majeur.

Même si la star argentine n'est plus au sommet de sa gloire, sa capacité à décider un match en une fraction de seconde reste intacte.

Le choc contre l'Albiceleste, première rencontre du Groupe J, constitue une ouverture prestigieuse mais exigeante, et rappelle l'amical de 2007 à Barcelone où Messi avait croisé pour la première fois l'équipe nationale algérienne.

La Fédération algérienne de football pourrait programmer un match de préparation contre une sélection sud-américaine, comme le Brésil, afin de s'immerger dans le style de jeu latino-américain fondé sur la vitesse, la technique et la créativité.

Enfin, l'Autriche, surnommée « le truand », renvoie à un épisode douloureux de l'histoire algérienne : le fameux « match de la honte » de Gijón,

COUPE DU MONDE FIFA 2026

GROUPE J

	ARGENTINE
	ALGÉRIE
	AUTRICHE
	JORDANIE



en 1982, où Autriche et Allemagne de l'Ouest avaient scientifiquement neutralisé le jeu pour s'assurer la qualification, éliminant l'Algérie.

Quarante-quatre ans plus tard, le contexte est purement sportif, mais le football autrichien reste un adversaire sérieux, basé sur la puissance physique, la rigueur tactique et l'intensité.

Petkovic et son staff ont bien conscience qu'il faudra préparer l'équipe à ce type de confrontation exigeante.

Pour ce Mondial nord-américain, les Fennecs évolueront dans trois villes différentes, avec un calendrier serré et stratégique : Kansas City, San Francisco et Arlington accueilleront les matchs du Groupe J.

La première rencontre se

jouera face à l'Argentine, le 16 juin 2026, au stade de Kansas City et Santa Clara.

Le 22 juin, les Verts affronteront la Jordanie à Dallas et Santa Clara, avant de conclure la phase de groupes contre l'Autriche le 27 juin, à Kansas City et Dallas.

Un mois de football intense attend donc les Algériens, qui devront faire preuve de concentration, de régularité et d'une adaptation rapide aux différents styles de jeu et aux conditions climatiques.

Avec ce tirage et ce calendrier, les enjeux sont multiples.

La phase de groupes représentera un test de cohésion, de gestion physique et de stratégie tactique.

Pour l'Algérie, chaque match est une occasion de briller sur la

scène mondiale, de montrer la progression de son football et d'affirmer que les Fennecs peuvent rivaliser avec les grandes nations, tant au niveau technique que mental.

L'objectif est clair : franchir le premier tour et s'inscrire dans l'histoire du Mondial 2026.

Avec Mahrez et ses coéquipiers, la génération actuelle de l'équipe nationale a les moyens de dépasser les performances passées et de laisser une empreinte durable sur cette compétition.

La phase de groupes sera le théâtre de confrontations passionnantes, et les fans algériens attendent avec impatience de voir leurs héros réécrire l'histoire du football national sur la scène internationale.

FY

LIGUE 2 AMATEUR

Les 13^e, 14^e et 15^e journées programmées entre le 19 décembre et le 2 janvier (LNFA)



La Ligue nationale du football amateur a annoncé mercredi que les trois dernières journées de la phase aller du championnat de Ligue 2 (Groupes Centre-Est et Centre-Ouest), se joueront entre le vendredi 19 décembre courant et le vendredi 2 janvier prochain.

La première de ces trois journées, la 13^e, s'étendra sur deux jours, les 19-20 décembre, tout comme la 14^e journée, qui aura lieu les 26 et 27 décembre, alors que la 15^e journée se jouera en une seule journée, le vendredi 2 janvier 2026.

Ces journées de championnat de Ligue 2 seront entrecoupées par des matchs de Coupe d'Algérie, notamment, les 32es de finale, qui se dérouleront du 4 au 6 décembre courant.

LIGUE 2

Youssef Bechou (USM El Harrach) et Zakaria Kamoukh (US Biskra) joueurs du mois de novembre

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé vendredi les lauréats du mois de novembre dans le cadre de son initiative visant à valoriser les performances individuelles au sein du Championnat de Ligue 2 amateur, pour les groupes Centre-Ouest et Centre-Est.

Pour la catégorie seniors, Youssef Bechou (USM El Harrach) a été élu meilleur joueur de la poule Centre-Ouest, grâce à ses prestations déterminantes et son rôle essentiel dans les résultats de son équipe.

Dans la poule Centre-Est, la distinction est revenue à Zakaria Kamoukh (US Biskra), auteur d'un mois régulier marqué par son efficacité et son impact dans le jeu.

Dans la catégorie U23, le trophée du meilleur joueur de la poule Centre-Est a été attribué à Souleymane Konaté (US Chaoüia), récompensé pour sa progression constante et son apport dans l'animation offensive de son club.

Le prix de meilleur joueur U23 dans le groupe Centre-Ouest est revenu à Seif-Eddine Zekraoui (JS El Biar), remarqué pour son sérieux et sa contribution aux per-



formances de son équipe au cours du mois écoulé.

La LNFA a précisé que les trophées seront remis aux joueurs lauréats lors des rencontres de la 13^e journée, programmées les 19 et 20 décembre.

A cette occasion, le président de la LNFA, Ahmed Kherchi, a félicité les quatre joueurs distingués, leur



souhaitant davantage de réussite et de constance.

Il a également réaffirmé la détermination de la Ligue à poursuivre son action en matière de promotion des jeunes talents et d'encouragement de l'excellence individuelle au sein des compétitions nationales.

APS



LIVERPOOL

SALAH, LES SAOUDIENS À L'AFFÛT

Il ne s'agit pas d'un secret, l'Arabie saoudite rêve de s'offrir les services de l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (33 ans, 13 matchs et 4 buts en Premier League cette saison). Dans le viseur des dirigeants de Saudi Pro League depuis plusieurs années, l'international égyptien connaît un début de saison compliqué chez les Reds et a été remplacé lors des deux derniers matchs de son équipe en Premier League.

Selon les informations du média The Telegraph, les clubs saoudiens sont prêts à bondir si l'ancien joueur de l'AS Roma, sous contrat jusqu'en juin 2027, ouvre la porte à un départ du champion d'Angleterre en titre. Une situation à suivre avec attention, notamment si Salah perd véritablement son statut de titulaire à Liverpool.

**BARCELONE
LAPORTA SOUTIENT
ARAUJO**

Touché mentalement depuis son expulsion à Chelsea (3-1) en Ligue des Champions, Ronald Araujo (26 ans, 15 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) traverse une période délicate et a obtenu du club un repos indéterminé. Le défenseur polyvalent uruguayen, qui ne s'est pas entraîné depuis le retour de Londres, a fait part à la direction de son besoin de souffler après plusieurs jours de critiques appuyées dans la presse catalane.

Interrogé sur la situation, Joan Laporta a tenu un discours très protecteur envers son vice-capitaine. "Nous devons soutenir Araujo. C'est un garçon très sensible et émotif. Il m'a montré sa gratitude et m'a dit qu'il reviendrait motivé", a assuré le président, avant d'appeler au calme : "Ce sont des sujets délicats qui doivent être gérés par des spécialistes. C'est un joueur dont on a besoin, personne n'a ses qualités."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL DK NEWS

Directeur général Benzine Lamine

Gérant Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication Dif Abdelhamid

**BAYERN
LA SUSPENSION
DE DIAZ
RÉDUITE**

Expulsé en raison d'un tackle dangereux sur le latéral droit Achraf Hakimi contre le Paris Saint-Germain (2-1) le 5 novembre dernier en Ligue des Champions, l'ailier du Bayern Munich Luis Diaz (28 ans, 4 matchs et 3 buts en LdC cette saison) avait été suspendu pour trois matchs par l'UEFA.

Mais après l'appel du club allemand, la sanction de l'international colombien a été officiellement réduite à deux rencontres ce vendredi. Déjà absent contre Arsenal (1-3), l'ex-joueur de Liverpool va donc seulement rater le prochain match de C1 contre le Sporting Portugal.

**ARSENAL
L'ANNONCE D'ARTETA
POUR LE MERCATO**

Leader en Premier League et en Ligue des Champions, Arsenal enregistre d'excellents résultats depuis le début de la saison. Cependant, le club londonien est tout de même pénalisé par de nombreuses blessures. Face à cette situation, les Gunners pourraient passer à l'offensive lors du prochain mercato d'hiver, selon les dires du manager Mikel Arteta. "Nous devons toujours être prêts. Dès que nous avons la possibilité d'améliorer et de protéger l'équipe en fonction de ce qui se passe, nous devons être ouverts à cette possibilité. Et qui sait ce qui va se passer d'ici là, c'est le football. Nous resterons vigilants, nous saurons où se situent les risques pour l'équipe et nous serons prêts à agir si nécessaire", a assuré l'Espagnol en conférence de presse. Pour rappel, Arsenal compte actuellement 5 points d'avance en championnat sur Manchester City, 2e.

**MAN UTD
MAINOO, LA
MISE AU POINT
D'AMORIM**

Très peu utilisé par le manager Ruben Amorim, le milieu de terrain de Manchester United Kobbie Mainoo (20 ans, 9 apparitions en Premier League cette saison) est resté sur le banc contre West Ham (1-1) jeudi en Premier League. Invité à commenter cette décision, le technicien portugais a réalisé une mise au point.

"Je veux juste gagner, j'essaie d'aligner les meilleurs joueurs, je ne regarde pas les noms, je m'en fiche, j'essaie juste d'aligner les meilleurs joueurs sur le terrain. Bien sûr, je comprends la question, et mon travail consiste à répondre. J'ai toujours les mêmes réponses et vous posez les mêmes questions. Je comprends. Vous aimez Kobbie, il a déjà débuté avec l'Angleterre. Mais cela ne signifie pas que je dois le faire jouer quand je pense que je ne dois pas le faire, c'est donc ma décision", a insisté le coach des Red Devils.

Dès cet hiver, Mainoo est un sérieux candidat à un départ de MU

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ONU**L'Algérie, un modèle mondial dans la lutte contre les mines antipersonnel : une expertise saluée à New York et Genève**

L'Algérie a une nouvelle fois confirmé sa place parmi les pays les plus engagés et les plus efficaces au monde dans la lutte contre les mines antipersonnel.

En participant récemment à deux rencontres internationales majeures « l'une à New York dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, l'autre à Genève durant la 22e réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel ».

Alger a présenté une expérience unique, fondée sur des capacités nationales, une vision humanitaire affirmée et un engagement diplomatique constant à New York, la délégation algérienne, aux côtés de l'Autriche, de la Nouvelle-Zélande et en coopération avec l'UNMAS, l'UNODA, le Département des opérations de paix et le PNUD, a mis en lumière les conséquences dramatiques des mines antipersonnel sur les populations civiles, tout en exposant les progrès remarquables accomplis par l'Algérie dans leur élimination et la prise en charge des victimes.

Une exposition dédiée au déminage humanitaire, organisée par la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, a permis de sensibiliser un large public international à l'ampleur du fléau ainsi qu'à travail colossal réalisé par le pays.

Dans son intervention très remarquée, l'ambassadeur Toufik Koudri, représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, est revenu sur l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire contemporaine : la pose par l'armée coloniale française de plus de 11 millions de mines le long des frontières algériennes.

Il a rappelé que, dans certaines zones frontaliers, la densité de mines atteignait un niveau effrayant : jusqu'à onze engins mortels pour un seul habitant. À l'échelle nationale, la moyenne dépassait 1,2 mine par habitant, témoignant de la dangerosité extrême d'un territoire transformé en champ de piège massif.

Ces chiffres, a-t-il souligné, traduisent les souffrances vécues par des milliers de personnes pendant et après la guerre de libération, certaines victimes continuant d'être recensées plusieurs décennies après l'indépendance.

Pour l'Algérie, a insisté le diplomate, le déminage va bien au-delà d'une opération technique. Il représente un impératif moral, une dette envers les victimes, mais aussi un engagement envers les populations des zones affectées.

Démminer, c'est rendre aux habitants leur droit fondamental à la vie, à la sécurité, à la liberté de mouvement, à l'éducation ou au travail. La présence de mines antipersonnel, a rappelé l'ambassadeur, constitue une violation flagrante des droits humains et un frein durable au développement.

Lors de cette rencontre new-yorkaise,

UNION AFRICAINE**Haddadi : l'Algérie en première ligne pour la paix en Éthiopie**

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, a brillamment conclu un accord de paix historique en Éthiopie, démontrant le rôle croissant de l'Algérie comme acteur majeur de la diplomatie africaine.

Cet accord, qui scelle la fin des hostilités entre la région d'Amhara et l'Organisation populaire Fano d'Amhara, est le fruit de mois de négociations menées sous l'égide de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et reflète la détermination de Mme Haddadi à instaurer une paix durable.

Dans ses déclarations, Selma Malika Haddadi a salué la signature de cet accord comme un « jalon crucial » pour l'Éthiopie et pour tout le continent africain, soulignant que le dialogue et la réconciliation demeurent les seules voies capables de résoudre les conflits.

« Chaque accord de paix nous rapproche de notre objectif de faire taire les armes en Afrique », a-t-elle déclaré, rappelant la vision pan-africaine de l'Union africaine et la nécessité de privilier les solutions africaines aux défis africains. L'accord a été accueilli avec enthousiasme par les parties signataires.

Le chef de l'administration locale d'Amhara, Arega Kebede, a qualifié cette journée de « jour historique de paix » et a insisté sur l'importance de cette entente qui « ne connaît ni vainqueur ni vaincu » et qui apporte un « soulagement significatif aux populations épries de paix ».

plusieurs personnalités de haut rang ont salué l'engagement et les résultats obtenus par l'Algérie. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, ainsi que Giles Duley, Mandataire mondial des Nations unies pour les personnes handicapées en situations de conflit, ont mis en avant l'exemplarité de l'expertise algérienne.

Ils ont insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération internationale pour atteindre l'objectif partagé d'un monde sans mines et pour garantir une inclusion sociale pleine et entière des survivants.

Au même moment, à Genève, l'Algérie réaffirmait devant la communauté internationale son adhésion totale à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, aussi connue sous le nom de Convention d'Ottawa.

Lors des travaux présidés par le Japon du 1er au 5 décembre, la délégation algérienne a présenté un exposé détaillé sur les capacités exclusivement nationales développées par le pays pour éliminer les mines héritées de l'époque coloniale et sur les mécanismes mis en place pour accompagner les victimes dans leur réhabilitation, leur insertion sociale et leur accès aux services d'aide et de santé.

L'Algérie a rappelé, devant les États parties, qu'elle figure parmi les nations ayant totalement détruit leurs stocks de mines antipersonnel dans le respect des délais imposés par la Convention.

Cette performance, a-t-elle souligné, repose sur une stratégie globale combinant expertise technique, formation continue des équipes de déminage, campagnes de sensibilisation dans les régions à risques et accompagnement psychosocial des survivants.

La réunion de Genève a également permis d'évaluer les avancées dans l'application du plan d'action Siem Reap-Angkor 2025-2029, qui vise, entre autres, l'universalisation de la Convention.

À ce titre, l'Algérie a insisté sur l'importance de la coopération multilatérale et de la solidarité entre États pour éliminer définitivement l'usage de ces armes meurtrières.

Elle a rappelé ses contributions internationales, notamment l'organisation en mai 2023 du Séminaire international africain sur la lutte contre les mines antipersonnel, en partenariat avec l'Unité d'appui à la Convention d'Ottawa, un événement salué pour son rôle dans le renforcement des capacités africaines en matière de déminage humanitaire. Alger a également mis en avant la présentation, en avril 2025, de la résolution 22/58 relative à l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance de tous les droits de

l'Homme ».

Adoptée à l'unanimité par le Conseil des droits de l'Homme, cette résolution représente une avancée majeure, reconnaissant les souffrances humaines engendrées par les mines comme une atteinte directe aux libertés fondamentales.

Elle constitue aussi un appel à la communauté internationale pour intensifier les efforts visant à éliminer ces armes et à renforcer la protection des populations vulnérables.

En qualité de future présidente du Comité sur l'application de l'article 5 de la Convention « article portant spécifiquement sur l'obligation de déminer les zones contaminées », l'Algérie a également présenté un aperçu détaillé des priorités fixées pour l'année 2026.

Celles-ci incluent l'accélération des opérations de déminage dans les pays encore affectés, le partage d'expertise technique, la mise en place de mécanismes de suivi rigoureux et l'intensification des campagnes de sensibilisation auprès des communautés exposées.

Alger a également souligné les progrès significatifs réalisés en matière d'éducation aux risques, un domaine dans lequel elle occupe le rôle de point focal.

Ces deux événements internationaux, tenus à quelques jours d'intervalle, ont offert à l'Algérie une tribune mondiale pour exposer la solidité de son action, la cohérence de sa stratégie et la profondeur de son engagement.

Ils ont également permis de rappeler que la lutte contre les mines antipersonnel est un combat de longue haleine, dont les enjeux dépassent largement la seule dimension sécuritaire.

Il s'agit d'un enjeu de dignité humaine, de développement territorial, de justice pour les victimes et de responsabilité internationale.

En partageant son expérience, l'Algérie confirme qu'elle n'est pas seulement un pays ayant réussi à neutraliser un héritage explosif particulièrement meurtrier, mais aussi un acteur engagé pour un désarmement humanitaire global.

À travers ses initiatives, sa diplomatie active et ses efforts de sensibilisation, elle contribue à la construction d'un monde plus sûr, plus juste et pleinement débarrassé des mines antipersonnel.

Un objectif ambitieux, mais désormais accessible à condition que les États intensifient leur coopération, renforcent leurs engagements et placent la protection de l'humain au cœur de leurs politiques de sécurité.

R.I

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR**La conférence sur les crimes du colonialisme, un tournant historique pour l'Afrique**

La récente conférence internationale sur les crimes du colonialisme, tenue à Alger, marque un moment historique et fondateur pour l'Afrique, un continent qui, pendant plus de quatre siècles, a été soumis à l'exploitation, à l'oppression et à des violences incommensurables.

En adoptant la Déclaration d'Alger, les pays participants ont posé une étape cruciale vers la reconnaissance publique et explicite des injustices subies par les peuples africains.

Ce texte confie à l'Union africaine la responsabilité de piloter un processus de justice historique, permettant de rendre réparation aux « damnés de la terre », pour reprendre l'expression emblématique de Frantz Fanon décrivant la tragédie sans nom qui a freiné le développement du continent malgré ses richesses immenses et la vitalité de ses peuples.

La conférence a rappelé que les puissances coloniales doivent désormais « assumer pleinement leurs responsabilités historiques », en prenant en compte l'ensemble des crimes commis : de l'esclavage et des exactions de masse aux pillages de terres, en passant par les catastrophes nucléaires et environnementales qui continuent d'affecter certaines populations africaines.

Cette exigence de responsabilité s'accompagne de mesures concrètes visant à préserver la mémoire et à instruire les générations futures.

Parmi elles, la création d'archives numériques panafricaines, la refonte des programmes éducatifs pour inclure l'histoire coloniale dans toute sa complexité, ainsi que la mise en place de mémoriaux, de musées et de journées de commémoration.

Au-delà de la mémoire, la conférence a souligné l'impérieuse nécessité de la justice et de la réparation.

L'appel à l'instauration de Commissions nationales de vérité et de réparation au sein des États membres de l'Union africaine traduit la volonté de mettre en place un dispositif juridique et institutionnel capable de codifier, de manière transparente, la criminalisation de la colonisation au plan du droit international.

Ce mécanisme vise à documenter l'ensemble des crimes coloniaux et à évaluer leur impact durable sur le développement, la souveraineté et le bien-être des pays concernés.

L'accès aux archives, leur restitution intégrale et la recherche scientifique sur ce sujet constituent des leviers essentiels pour une action légale efficace et crédible.

La Déclaration d'Alger ne se limite pas à un acte symbolique : elle représente un programme d'action ambitieux et concret, impliquant l'ensemble des États africains, leurs mécanismes régionaux et institutions universitaires, ainsi que les communautés économiques et organisations continentales.

Les universités et centres de recherche sont appelés à fournir analyses, études et propositions permettant de renforcer la criminalisation et d'engager les poursuites judiciaires nécessaires.

Cette approche intégrée, combinant mémoire, justice et éducation, ouvre la voie à une reconnaissance durable des souffrances passées et à un cadre institutionnel capable de garantir des réparations tangibles et équitables.

En définitive, la conférence sur les crimes du colonialisme à Alger constitue un tournant majeur pour le continent africain, en consolidant l'unité africaine autour de la mémoire, de la justice et de la réparation.

Elle ouvre une nouvelle ère où la voix des peuples victimes de la colonisation pourra s'exprimer pleinement, et où la responsabilité historique des puissances coloniales sera juridiquement et moralement reconnue.

Cette étape historique, portée par l'ambition de l'Union africaine et de ses États membres, promet de transformer l'Afrique en acteur déterminé de sa propre justice et de son développement futur.

RÉDACTION